

Arrestation de 05 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7239 - SAMEDI 26 JUILLET 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

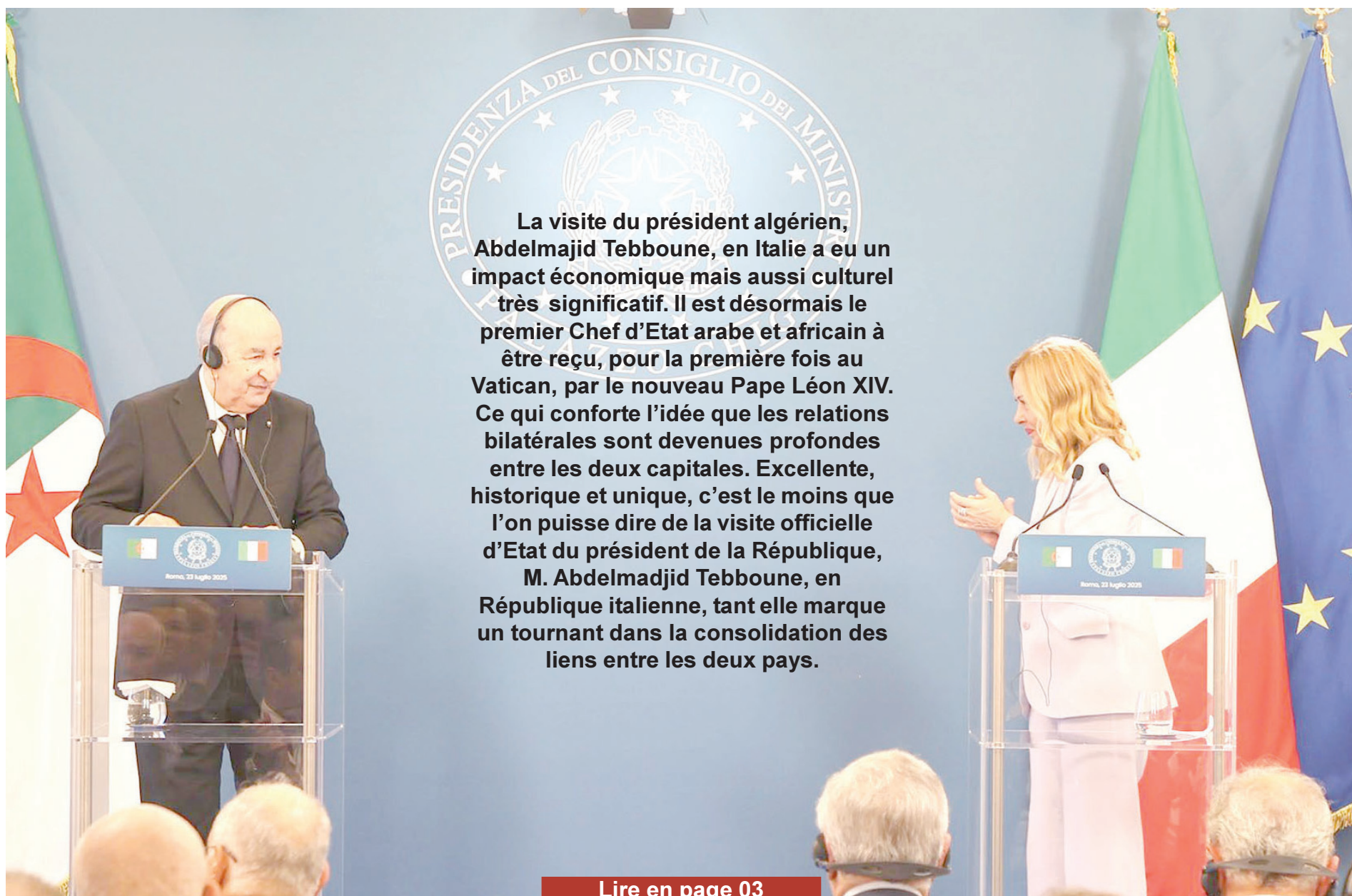
Usine Fiat d'Oran

Un partenariat de sous-traitance signé entre Stellantis El Djazair et Sigit

P04

Visite du président de la République en Italie

Nouvelle étape dans la consolidation des liens



Lire en page 03

P07

ORAN

Formation professionnelle

Deux centres d'excellence en industries sidérurgiques et mécaniques pour Oran

Nouvelle conception de Marchés des fruits et légumes

Satisfaire le client, peu importe le prix

L'écrivain Yasmina Khadra

Le livre aura toujours sa place malgré les défis numériques



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

A la mémoire du défunt moudjahid Tayeb Boulahrouf

Inauguration d'une plaque commémorative à Rome

Une plaque commémorative à la mémoire du défunt moudjahid Tayeb Boulahrouf a été inaugurée, jeudi à Rome (Italie), à l'occasion de la visite officielle qu'effectue le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce pays ami. La cérémonie d'inauguration a été supervisée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, en présence de l'adjoint

au maire de Rome et des autorités locales. "Nous évoquons, à cette occasion, les plus nobles expressions d'amitié et de fidélité entre l'Algérie et l'Italie, à travers l'inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire du défunt moudjahid Tayeb Boulahrouf", a déclaré M. Attaf, soulignant que "ce moudjahid est l'un des symboles de la glorieuse Guerre de libération et a été le représentant du Gouvernement provisoire de la République algérienne à Rome".

Elle a obtenu la plus haute note au baccalauréat

La Radieuse rend hommage à la lycéenne Roumek Zahia



Toujours fidèle à ses traditions en ce qui concerne la jeunesse algérienne, l'association Radieuse s'est déplacée à la cité du savoir et de Abdelhamid Benbadis, Constantine afin de rendre hommage à la lauréate du baccalauréat 2025 et de s'enquérir de sa santé, la lycéenne de Souk Ahras Roumek Zahia. L'intéressée entourée des membres de sa famille et de personnalités de la cité des ponts suspendus, a reçu un diplôme d'honneur et des cadeaux de valeur à savoir un téléphone portable, une tablette et d'autres cadeaux, qui ont ravi la future étudiante et sa famille. La jeune Roumek a remercié la Radieuse et en particulier son président Chafi Kada pour le long déplacement et l'hommage reçu. Elle a aussi remercié les plus hautes autorités de l'État, à leur tête le président Abdel-

madjid Tebboune ainsi que l'ensemble du peuple algérien. Roumek n'a pas oublié de remercier tous ceux qui l'ont aidé durant sa scolarité depuis l'école fondamentale AINSI que sa famille. Le président de l'association Radieuse et Kada Chafi a exprimé sa satisfaction à travers cet hommage à la meilleure lycéenne, Roumek Zahia d'une localité de l'Algérie profonde, Roumek qui s'est déplacée à Constantine pour recevoir cet hommage mérité. "Rendre hommage aux meilleurs enfants de l'Algérie, dans tous les domaines, pour les pousser à faire mieux, est devenu au fil du temps, depuis 2008, une obligation que se réserve notre association" dira en substance Kada Chafi, qui n'a pas oublié de rappeler les grands efforts que fait l'Algérie dans le domaine de l'éducation.

Représentant le président de la République

Mme Mansouri participe à une réunion du CPS de l'UA sur la Libye



Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a participé, jeudi par visioconférence, à une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), consacrée aux développements de la situation en Libye, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. "Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri,

a participé, ce jour par visioconférence, aux travaux de la 1291e réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement, consacrée à l'examen des développements de la situation en Libye", lit-on dans le communiqué. Cette réunion a vu la participation des présidents de l'Ouganda, de la République du Congo et du Conseil présidentiel libyen, des ministres des Affaires étrangères de nombre de pays membres du CPS, du président de la Commission de l'UA, et de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en Libye et Cheffe de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), selon la même source.

Hydrocarbures et transition énergétique

Sonatrach et Eni signent à Rome un protocole d'accord

Le groupe Sonatrach et l'italien Eni ont signé mercredi à Rome, dans le cadre de la visite officielle du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune en République italienne, un protocole d'accord visant à renforcer la coopération dans le domaine des hydrocarbures, de la transition énergétique et des énergies renouvelables. Selon un communiqué de Sonatrach, le document de coopération a été signé par Rachid Hachichi, Pdg du groupe et Claudio Descalzi, CEO d'Eni, lors d'une cérémonie coprésidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et Mme Giorgia Meloni, présidente du Conseil des

ministres italien. Le protocole d'accord "reflète l'intention des parties et leur volonté commune de renforcer leur coopération dans l'objectif d'assurer un développement économique durable et la sécurité énergétique des deux pays", souligne la même source. A ce titre, souligne le communiqué, les deux compagnies s'engagent ainsi à "consolider leur coopération pour la valorisation des ressources énergétiques algériennes, grâce à de nouveaux contrats d'hydrocarbures visant l'augmentation de la production de gaz, ce qui permettra la prorogation des contrats d'approvisionnement en gaz pour l'exportation vers l'Italie".

Algérie Télécom

Mémorandum d'entente avec la société italienne des télécommunications

Le PDG d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi a signé, mercredi à Rome, un mémorandum d'entente avec la société italienne des télécommunications (Telecom Italia Sparkle S.p.A), portant sur l'échange d'expertises dans le domaine des télécommunications et des technologies modernes, selon un communiqué de cette entreprise. Le mémorandum d'entente, signé par M. Bentoumi et le directeur exécutif de "Telecom Italia Sparkle

S.p.A", M. Enrico Maria Bagnasco, porte sur l'échange d'expertises en matière de télécommunications et de technologies modernes, ainsi que sur la possibilité de réaliser plusieurs projets, précise la même source. Il s'agit du "projet de création d'un nouveau câble sous-marin reliant l'Algérie à l'Italie, au profit d'Algérie Télécom, et d'un projet de nouveau Point de Présence (PoP) dédié à Algérie Télécom en Europe".



LE CARREFOUR D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Visite du président de la République en Italie

Nouvelle étape dans la consolidation des liens

Par B.Habib

La visite du président algérien, Abdelmajid Tebboune, en Italie a eu un impact économique mais aussi culturel très significatif. Il est désormais le premier Chef d'Etat arabe et africain à être reçu, pour la première fois au Vatican, par le nouveau Pape Léon XIV. Ce qui conforte l'idée que les relations bilatérales sont devenues profondes entre les deux capitales. Excellente, historique et unique, c'est le moins que l'on puisse dire de la visite officielle d'Etat du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, en République italienne, tant elle marque un tournant dans la consolidation des liens entre les deux pays. Une visite qui au-delà, a frappé les esprits des ennemis de l'Algérie connus. A l'image de cette vision solidaire partagée et la nouvelle conception du dialogue et du rapprochement inter bassin méditerranéen, l'Algérie et l'Italie donnent un nouvel élan et un souffle supplémentaire à leurs relations à la faveur des accords signés. Les deux pays ont franchi un nouveau cap, dû à la réaffirmation de leur engagement commun et leur volonté collective d'aller de l'avant dans le renforcement de leur partenariat stratégique. En ce moment crucial, il semblerait en effet que les relations entre Alger et Rome soient au beau fixe surtout après la visite marquante du président algérien au Vatican et les cadeaux symboliques qu'il reçut des mains du nouveau Pape sur le Saint Augustin, illustre philosophe mondial originaire d'Algérie. Coprésident avec la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, la 5e session du Sommet intergouvernemental algéro-italien de haut niveau,

le président de la République a souligné que sa visite dans ce pays constituait "un nouveau jalon dans l'édifice des relations exemplaires entre l'Algérie et l'Italie" et "une étape importante dans le cadre du travail et de la coordination continue pour le renforcement et l'élargissement du partenariat entre les deux pays amis". A Rome, l'Algérie et l'Italie ont affiché des relations sans nuages ni encombres et où la franchise et la sincérité auront été le maître-mot des discussions en commun entre les deux présidents et les deux délégations ministérielles. Les deux pays viennent ainsi de traduire sur le terrain, et aux yeux de la communauté internationale, leur ferme conviction d'aller de l'avant pour un monde de paix et de sécurité et où règnent les valeurs de l'amitié et du bon voisinage. A cet égard, il s'est dit convaincu que les résultats de ce Sommet "ouvrent de larges perspectives au partenariat stratégique et exemplaire entre l'Algérie et l'Italie, reflétant véritablement la profondeur des relations historiques et des liens d'amitié enracinés entre les deux pays". A cette occasion, le président de la République a passé en revue les performances de l'économie algérienne, qualifiant l'Italie de "partenaire essentiel et sérieux dans l'accompagnement de la dynamique économique ambitieuse de l'Algérie au service de leurs intérêts mutuels". Pour sa part, Mme Meloni a déclaré que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, jouissait "d'une grande compétence", affirmant que les relations entre l'Algérie et son pays "ne cessent de se renforcer". Concernant la coopération bilatérale dans le secteur énergétique, la présidente du Conseil

des ministres italien a affirmé que son pays "aspire à devenir un hub de distribution de l'énergie en Europe à travers le partenariat stratégique qu'il développe avec l'Algérie". En concrétisation des aspirations économiques des deux pays sur la base de leurs intérêts mutuels, la visite officielle du président de la République a été couronnée par la signature de plusieurs accords de partenariat, dont un protocole d'entente entre le groupe Sonatrach et la société italienne ENI, des mémorandums d'entente dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de la transformation des aliments et de l'aquaculture, un accord de coproduction cinématographique et un accord portant reconnaissance mutuelle des permis de conduire. Les deux parties ont également signé des mémorandums d'entente dans les domaines de la poste et des télécommunications, de la protection et de la promotion des droits des personnes à besoins spécifiques, des secours et de la lutte contre les incendies ainsi que de la recherche et du sauvetage en mer. Un mémorandum d'entente a aussi été signé entre l'Agence italienne pour l'attraction des investissements et le développement des entreprises (Invitalia) et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), de même qu'un accord de coopération en matière de lutte antiterroriste et une déclaration conjointe dans le domaine de la défense. Pour rappel, un accueil officiel a été réservé, mercredi au Palais présidentiel du Quirinal, au président de la République, par son homologue italien, M. Sergio Mattarella, avec qui il a eu des entretiens bilatéraux, élargis par la suite aux membres des délégations des deux pays.

Clôture de la session ordinaire des deux Chambres parlementaires

Nasri plaide pour un Parlement bicaméral et une seule voix

Par Nadira FOUDAD

Cette session parlementaire, clôturée jeudi dernier, a été riche en activités législatives et de contrôle, grâce à l'adoption d'une batterie d'avant-projets de lois, soumise en séance plénière. Ce qui a caractérisé cette session, est l'activité dense des différentes commissions et plus particulièrement celle des affaires juridiques et des finances, entre autres, pour l'élaboration de moutures finales des projets de loi par l'écoute de leurs initiateurs que sont les différents ministres qui se sont succédé et ce, avant de les soumettre en examen lors des séances plénières pour leur adoption. Ce qui sera approuvé par le président du Sénat qui a salué, dans son allocution de circonstance, la coordination entre les deux Chambres parlementaires. Plaidant pour le principe d'un «Parlement bicaméral et une seule voix», Azouz Nasri a aussi mis en lumière l'intensité du contrôle parlementaire exercé par le Conseil de la Nation via les questions orales et écrites, les missions d'information temporaires ainsi que les journées «Portes ouvertes», sans oublier l'activation de la diplomatie parlementaire, en faveur des causes justes notamment les causes palestinienne et sahraouie, réaf-

firmant la fierté de l'Algérie quant à sa position internationale, sa fidélité à ses principes et son attachement à l'indépendance de sa décision, reposant sur des institutions solides, un peuple conscient et une armée nationale professionnelle. Le Conseil de la Nation, de concert avec l'Assemblée Populaire Nationale, tient à accompagner cette politique de réforme globale à travers les instruments législatifs et les mécanismes juridiques, encadrant l'action de développement et la vie publique. En effet et conformément aux dispositions de l'article 138 de la Constitution et en vertu de l'article 5 de la loi organique n°16-12 du 25 août 2016, fixant l'organisation et le fonctionnement de la Chambre basse et du Conseil de la Nation ainsi que les relations fonctionnelles entre ces deux institutions et le Gouvernement, modifiées et complétées, le Conseil de la Nation a clôturé, jeudi dernier, au boulevard «Zirout Youcef» à Alger, sa session parlementaire ordinaire 2024-2025, en présence du Premier ministre, Nadir Larbaoui, et son staff gouvernemental. Cette cérémonie de clôture était rehaussée par la présence de Leila Aslaoui, ex-sénatrice du tiers présidentiel, nommée Présidente du Conseil constitutionnel et du Premier Président de la Cour suprême, Tahar Ma-

mouni. Le Président du Sénat a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes de l'accident tragique de la circulation, survenu la veille dans la wilaya d'El Bayadh, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés. Dans le cadre de la valorisation de la mémoire historique et de la fidélité envers la génération de la Révolution, Azouz Nasri a souligné l'importance de l'attachement aux constantes nationales et l'importance de la culture d'Etat, constamment prônée par l'ex-Président de cette institution, Salah Goudjil, en tant que constante nationale consolidant l'esprit de citoyenneté sincère et la défense de l'intérêt général. Il a précisé en outre que cette culture ne se limite pas aux institutions et aux constitutions mais s'inscrit dans un projet de société cohérent, basé sur la coopération, la solidarité, la sensibilisation nationale et la conscience civique. Elle vise à inculquer l'amour de la patrie, à privilégier l'intérêt collectif sur les considérations personnelles et à protéger la cohésion nationale. Elle engendre aussi des valeurs partagées qui immunisent la société contre les discours de découragement, de désespoir et de défaitisme, tout en contribuant à bâtir une nouvelle Algérie fidèle aux principes éternels de Novembre.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Retailleau sabote toute la politique de Macron

Encore, du Retailleau sur le plat du jour!! Si ce n'est pas l'indésirable Driencourt, cela sera donc le Retailleau ! Il y a toujours un truc qui vient bousiller la scène. Pourtant, la classe politique de la métropole, notamment les plus sages parmi eux, sait bien qu'avec ces espèces qui ne sont pas malheureusement, en voie d'extinction, aucune issue n'était possible, à l'égard de la crise ayant envenimé les relations entre l'Algérie et la France. C'est une crise qui a eu un début, mais la fin reste invisible à l'horizon. Cette crise, rappelle-t-on, a été fomentée et montée par pièces. Tout avait commencé avec cette histoire de Sansal dont Macron et compagnie en avaient saisi l'occasion afin de s'immiscer de façon hautaine et cynique dans les affaires intérieures algériennes. Ce n'était pas l'ingérence elle-même qui en était la cause, mais la façon avec laquelle cette ingérence a été effectuée. Elle aurait pu être sollicitée, dans un cadre d'amitié et de coopération. Mais, Macron and Co avaient préféré recourir au système des injonctions militaires. Et puis, ce Sansal a été incarcéré suite à un procès légal et la sanction est légitime par rapport aux charges retenues contre lui. Quand il a eu un malaise, il a été tout de suite transféré vers un établissement hospitalier afin de recevoir les soins nécessaires. Mais le Retailleau n'est pas toujours satisfait !! Mais, qui aurait dit que nous cherchons à satisfaire ce machin de Retailleau!? Au contraire, la crise avec l'Algérie aurait mis à nu les luttes sournoises des clans au sein de la classe politique française. Des gouvernements éphémères qui passent et se suivent, sans pour autant arriver à apaiser la situation du régime politique français. La cerise serait multidimensionnelle, il n'y a pas un secteur vital qui aurait échappé à cette récession ayant fait entrer la France dans un tunnel sans issue. Et, pour détourner les intentions de l'opinion publique française, sur la gravité de la situation, il aurait fallu fomenter des crises avec l'Algérie, le Mali, le Niger, la Russie entre autres! C'est la stratégie consistant à fomenter des guéguerres avec des pays étrangers, une façon ridicule pour ne pas regarder les films tragiques devant soi... Au moment où les relations entre les deux pays étaient, soi-disant, au beau fixe, les Français organisaient, entretenaient et finançaient le MAK, une organisation politique sécessionniste visant à démembrer notre pays. Et gare à vous! Si vous rouspétez.

Entrave à l'accès des agents de l'ambassade d'Algérie en France aux zones réservées des aéroports parisiens

Le MAE exprime son étonnement

Le ministère des Affaires étrangères a pris connaissance, avec étonnement, de la mesure prise par le ministère français de l'Intérieur pour entraver l'accès des agents accrédités de l'ambassade d'Algérie en France aux Zones réservées des aéroports parisiens aux fins de prise en charge des valises diplomatiques, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Le ministère des Affaires étrangères "a pris connaissance, avec étonnement, de la mesure prise pour entraver l'accès des agents accrédités de l'Ambassade d'Algérie en France aux zones réservées des aéroports parisiens aux fins de prise en charge des valises diplomatiques", précise la même source. A la suite de cette mesure, le Chargé d'affaires de l'ambassade de France en Algérie "a été reçu, ce jour, au siège du ministère des Affaires étrangères, afin de lui demander des clarifications à ce sujet. De même, le Chargé d'affaires de l'ambassade d'Algérie en France a pris attache avec les services compétents du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères", note le communiqué. "Les démarches entreprises, tant à Alger qu'à Paris, ont permis d'établir que ladite mesure a été prise par le ministère français de l'Intérieur, à l'insu du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, dans l'opacité totale et sans la moindre notification officielle comme le veulent les règles élémentaires de la pratique diplomatique.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaza, l'échec diplomatique instrumentalisé

Alors que le frêle espoir d'une trêve semblait poindre à Doha, la décision soudaine de Washington de rappeler sa délégation marque un nouveau tournant dans la guerre diplomatique qui se joue en parallèle de la guerre militaire à Gaza. L'envoyé spécial américain, Steve Witkoff, a accusé le Hamas d'un manque de volonté à parvenir à un cessez-le-feu, actant de facto l'échec des négociations en cours. Une manœuvre rapidement reprise par Israël qui a rappelé lui aussi ses négociateurs. Mais dans la bande de Gaza, ce retrait américain est lu tout autrement. Le Hamas, appuyé par le Jihad islamique, y voit une tentative délibérée de faire porter aux Palestiniens la responsabilité d'un blocage orchestré. Le Hamas dénonce des accusations infondées et rappelle qu'il a, dès le début des pourparlers, fait preuve d'un haut degré de responsabilité et de flexibilité sur les dossiers sensibles notamment le retrait israélien, l'aide humanitaire et l'échange de prisonniers. Dans sa réponse transmise aux médiateurs égyptiens et qataris, le Hamas affirme s'être engagé positivement et de manière constructive, en coordination avec les autres factions et des États partenaires, pour favoriser une sortie de crise durable. Il s'étonne qu'alors même que les médiateurs eux-mêmes saluaient cette attitude, Washington adopte un ton accusateur et hostile. Derrière ce retrait, le Hamas dénonce une stratégie conjointe israélo-américaine: transformer l'échec diplomatique en levier politique, en désignant les Palestiniens comme les seuls responsables du blocage. Ce récit permettrait de justifier la poursuite de l'agression militaire — voire, selon les mots du Jihad islamique, le génocide en cours à Gaza. L'objectif? Étouffer les efforts des médiateurs, contourner toute possibilité de compromis et rendre socialement et diplomatiquement acceptable l'inacceptable. Car pendant que les déclarations pleuvent, les bombes, elles, continuent de tomber sur Gaza. En 24 heures, au moins 26 Palestiniens ont été tués dont des civils en attente d'aide humanitaire. Le bilan de la famine grimpe, les infrastructures s'effondrent et la crise humanitaire atteint un point de non-retour. Dans ce contexte, le retrait américain ne peut être perçu comme une simple mesure technique. Il s'inscrit dans une volonté plus large d'affaiblir le narratif palestinien, de miner la légitimité de leurs revendications et de poursuivre, sous couvert d'échec diplomatique, une guerre que beaucoup qualifient déjà de crime contre l'humanité et de génocide.

Marché financier

Examen de la demande d'introduction de la startup Diar Dzair

Le guichet unique du marché financier, mis en place par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), a tenu une réunion consacrée à l'examen du dossier de la start-up algérienne "Diar Dzair, e-commerce et innovation", pour son introduction en Bourse, a indiqué mercredi la Cosob, dans un communiqué. Cette réunion s'est déroulée sous la présidence de Youcef Bouzenada, président de la Cosob en présence des représentants de l'ensemble des parties prenantes du marché financier, avec pour but "l'examen du dossier de la société Diar Dzair, e-commerce et innovation, une startup algérienne qui ambitionne de franchir une étape stratégique dans son développement par le biais d'une introduction en Bourse", a précisé le communiqué. A cette occasion, la start-up a exposé "les fondements de son modèle économique, son plan de développement à moyen terme, ainsi que sa volonté clairement exprimée de mobiliser des financements via le marché des capitaux afin de soutenir ses ambitions de croissance, d'innovation et d'expansion à l'échelle nationale et internationale".

A Rome

Tebboune met en avant les performances de l'économie algérienne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, mercredi à Rome, les performances de l'économie algérienne, qualifiant l'Italie de "partenaire essentiel et sérieux" dans l'accompagnement de la dynamique économique ambitieuse de l'Algérie au service de leurs intérêts mutuels. Coprésident avec la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, la clôture des travaux du Forum d'affaires algéro-italien, le président de la République a affirmé que la tenue de ce forum "reflète la profondeur des relations historiques et incarne notre engagement à les renforcer davantage et à les hisser au niveau escompté". Il a, dans ce cadre, rappelé que l'économie algérienne, dans différents secteurs, connaît "une grande dynamique, comme en témoigne le bilan positif réalisé au cours des dernières années", avec des indicateurs "parmi les meilleurs dans la région méditerranéenne". Il a, à cet égard, cité "la

croissance économique, la diversification de l'économie et la maîtrise des grands équilibres", qui, a-t-il dit, "démontrent l'efficacité des mesures prises pour parvenir au modèle en vigueur dans les pays classés comme émergents en Europe". Après s'être arrêté sur "la stabilité politique et institutionnelle" dont jouit l'Algérie, le président de la République a mis en exergue le développement que connaissent les infrastructures, soulignant que l'Algérie, qui dispose du "plus grand réseau routier en Afrique", ambitionne de réaliser "le plus grand réseau de transport ferroviaire du continent". Il a également indiqué que l'Algérie dispose de 24 aéroports, en plus du capital humain. "Grâce à son capital humain et à sa jeunesse ambitieuse, l'Algérie offre de véritables opportunités d'investissement dans divers domaines, tels que les énergies renouvelables, les industries pharmaceutique et de transformation, la transformation numérique, les mines, l'agriculture, le tourisme et le

développement des services financiers", a-t-il dit. Concernant les opportunités de coopération bilatérale, le président de la République a rappelé que pour l'Algérie, l'Italie est "un partenaire essentiel et sérieux dans l'accompagnement de la dynamique économique ambitieuse de notre pays, au service des intérêts mutuels, à travers la coopération fructueuse et l'échange d'expertises", soulignant que l'Italie "compte parmi nos partenaires les plus fiables". "Je souhaite réaffirmer ici notre volonté de relancer l'industrie sur des bases durables qui permettent de répondre, dans un premier temps, aux besoins du marché national, pour ensuite nous tourner vers l'exportation", a déclaré le président de la République. "Nous souhaitons bénéficier de l'expérience italienne, reconnue mondialement, qui a fait de l'Italie la deuxième puissance économique en Europe, notamment s'agissant de l'écosystème des zones industrielles", a poursuivi le président de la République.

Usine Fiat d'Oran

Un partenariat de sous-traitance signé entre Stellantis El Djazair et l'italien Sigit

Stellantis El Djazair a signé, mercredi à Rome, un second partenariat de sous-traitance avec l'équipementier italien Sigit, en vertu duquel ce dernier produira en Algérie de nouvelles pièces plastiques destinées à l'usine FIAT de Tafraoui (Oran), en partenariat avec l'Entreprise nationale des plastiques et caoutchouc (ENPC), a indiqué Stellantis El Djazair dans un communiqué. Signé à l'occasion du sommet intergouvernemental algéro-italien, coprésidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni, cet accord permet à Sigit de produire

en Algérie "de nouvelles pièces plastiques destinées à l'usine FIAT de Tafraoui, en partenariat avec l'Entreprise nationale des plastiques et caoutchouc (ENPC), à travers sa filiale Siplast, conformément à la convention signée entre les deux entreprises en mai 2025", précise la même source. Il s'agit, souligne Stellantis El Djazair, "d'un partenariat stratégique qui s'inscrit pleinement dans la dynamique de localisation industrielle engagée par Stellantis, qui compte actuellement 13 fournisseurs et entend favoriser l'émergence d'un tissu de sous-traitants algériens, capable de couvrir, à terme, plus de 30% du contenu des véhicu-

les produits à Tafraoui et d'établir en Algérie le premier écosystème automobile intégré". "Le projet industriel de FIAT en Algérie est aujourd'hui un symbole fort de la coopération stratégique entre l'Algérie et l'Italie, et ce nouveau partenariat avec Sigit, l'illustre pleinement. Il constitue un levier supplémentaire dans notre volonté de bâtir un écosystème industriel solide, alliant synergies internationales et ancrage local, et reflète notre ambition commune de faire de l'Algérie une plateforme compétitive pour la production automobile dans la région", a souligné Raoui Beji, Pdg de Stellantis El Djazair, cité dans le communiqué.

Droit de change pour voyage à l'étranger

La Banque d'Algérie lancera prochain de la réservation en ligne

Le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), M. Mohamed Benbahane, a annoncé, mercredi à Alger, que la banque s'apprêtait à lancer une application numérique permettant aux citoyens de payer, directement depuis leurs comptes bancaires, les frais liés au nouveau droit de change pour voyage à l'étranger, avec la possibilité d'imprimer le reçu de paiement à distance, sans avoir à se déplacer à la Banque. Dans une déclaration à la Radio nationale, M. Benbahane a expliqué que le développement de cette application était dans sa phase finale en prévision de son lancement officiel, ajoutant qu'elle permettrait, à l'avenir, d'obtenir une carte devise. Il a, à cet égard, indiqué que cette mesure s'inscrivait dans le cadre de la numérisation de tout le processus de réservation du droit de change, en vue de le simplifier et d'en assurer la fluidité

au profit des citoyens. Concernant le lancement, dimanche dernier, de l'opération de réservation du nouveau droit de change au profit des citoyens résidents, au niveau de la succursale de la Banque d'Algérie à Zighoud Youcef (Alger), en parallèle avec l'ensemble des succursales de la BA et des banques concernées à travers le territoire national, M. Benbahane a affirmé que tous les moyens humains et logistiques nécessaires avaient été mobilisés pour assurer le succès de cette opération. Le même responsable a, en outre, souligné que cette opération était rigoureusement suivie par les responsables de la BA, en vue de permettre aux citoyens d'obtenir leur allocation touristique en devise au niveau des aéroports, ports et postes frontaliers dans les meilleures conditions. Rappelant que des guichets dédiés à la réservation du droit de change avaient été ouverts au ni-

veau des postes frontaliers, des aéroports et des ports, M. Benbahane a précisé qu'il s'agissait de 40 guichets (aéroports), 17 (ports), près de 24 (postes frontaliers terrestres), et 4 guichets à la gare ferroviaire de Souk Ahras, tous approvisionnés en devise destinée aux citoyens. Benbahane a également affirmé que ces guichets étaient ouverts 24/24h au niveau des points de sortie, affirmant la possibilité d'ouvrir d'autres guichets supplémentaires si besoin est, afin d'assurer la fluidité du service. Concernant le règlement de la contre-valeur de droit en dinars, le responsable a indiqué que le citoyen devait effectuer le paiement en monnaie nationale auprès de la banque compétente, au plus tard trois (03) jours ouvrés avant la date du voyage, ajoutant que cette mesure permettrait à la BA de garantir la disponibilité des liquidités en devise.

ANIRA

La protection de l'enfant et le respect des enseignants, un devoir légal et moral

La protection de l'image de l'enfant et le respect des enseignants "ne sont pas un choix mais un devoir légal et moral qui ne tolère aucun laxisme", a réaffirmé l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) dans un communiqué publié jeudi. Ayant constaté avec une "vive préoccupation" la diffusion, par le site électronique La Patrie News, d'une déclaration d'une élève ayant réussi au baccalauréat, immédiatement après l'annonce des résultats, contenant des propos "portant directement atteinte à la réputation et à la dignité du corps enseignant", l'ANIRA a indiqué qu'il s'agit là d'un "comportement irresponsable, contraire aux valeurs professionnelles et éthiques, d'autant plus que l'intervenante est mineure sous protection légale". Elle a précisé que le site électronique "a reconnu, lors de l'audition, qu'il s'agissait d'une erreur d'appréciation du contenu et de sa portée sociale, en insistant sur la bonne foi et sur la suppression ultérieure du passage en question". Toutefois, l'ANIRA a mis en garde contre le fait que "les conte-

nus audiovisuels diffusés restent susceptibles de circulation sur les plateformes numériques, ce qui perpétue l'impact négatif de ces déclarations et en accentue les effets néfastes, notamment sur les élèves, les enseignants et les parents d'élèves". A ce propos, l'Autorité a rappelé qu'elle avait déjà insisté, dans un précédent communiqué publié avant les épreuves du baccalauréat, sur le fait que "la protection des mineurs ne se limite pas à l'interdiction de filmer, mais inclut également un examen rigoureux du contenu des déclarations et une évaluation de leurs répercussions éducatives, psychologiques et sociales", appelant à "une stricte application des dispositions de la loi 12-15 relative à la protection de l'enfant et du décret exécutif 24-250 de l'année 2024 fixant les dispositions du cahier des charges générales applicables aux services de communication audiovisuelle". Elle a également rappelé que "la diffusion de contenus comportant des propos offensants ou incitatifs, même lorsqu'ils proviennent de mineurs, engage la responsabilité de l'établisse-

ment exploitant le service de communication audiovisuelle", soulignant que "la déontologie journalistique exige une vigilance éditoriale et le respect de la dignité des personnes, notamment lorsqu'il s'agit de catégories vulnérables". De tels dérapages constituent, selon l'Autorité, "une entorse au principe de responsabilité sociale des médias et une abdication de leur rôle éducatif et de développement". Elle a mis en garde contre "le laxisme dans le traitement de telles déclarations, qui contribue à ancrer des comportements négatifs chez les récepteurs et ouvre la voie au cyber-harcèlement et à la diffamation dans le cyberspace". En conséquence, l'ANIRA appelle tous les acteurs des services de communication audiovisuelle, notamment numériques, à "faire preuve de professionnalisme dans la couverture des sujets impliquant des enfants ou touchant à des institutions sensibles comme l'éducation et l'enseignement, en anticipant l'impact social du contenu avant sa diffusion, surtout lorsqu'il s'agit de propos à forte charge émotionnelle".

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

Arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations

Cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations menées du 16 au 22 juillet, à travers le territoire national, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 16 au 22 juillet 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans

le cadre de la lutte antiterroriste, "des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 33 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 25 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 94.011 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations menées à travers les

Régions militaires". A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et El Oued, des détachements de l'ANP "ont arrêté 286 individus et saisi 43 véhicules, 162 groupes électrogènes, 81 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", ajoute la même source. De même, "15 autres individus ont été arrêtés et un fusil de chasse ainsi que 14.060 litres de carburants, 10 quintaux de tabacs et 171 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations".

BEM et Baccalauréat

Distinction de la famille éducative dans les wilayas classées premières

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a présidé, jeudi à Alger, une cérémonie d'accueil et de distinction en l'honneur des directeurs de l'éducation des wilayas ayant occupé les trois premières places aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat (session juin 2025), ainsi que d'un représentant de la Direction des écoles des Cadets de la Nation, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la promotion d'une culture de reconnaissance et de valorisation des efforts consentis par la famille éducative pour améliorer la performance pédagogique et atteindre

l'excellence aux examens scolaires", a précisé le communiqué. Pour l'examen du BEM, trois (3) wilayas se sont illustrées, à savoir Tizi Ouzou (1ère place), Bejaïa (2e place) et Jijel (3e place). Concernant le Baccalauréat, la wilaya de Tizi Ouzou a occupé la 1ère place, suivie par Relizane (2e place) et Bejaïa (3e place). Dans son allocution à cette occasion, le ministre a affirmé l'importance "de s'inspirer des expériences réussies de ces wilayas et d'en faire des modèles de référence au niveau national", soulignant la "nécessité de valoriser ces acquis et de généraliser les pratiques pédagogiques et administratives efficaces". Il a également exprimé "sa pro-

fonde gratitude à tous les acteurs du secteur dans ces wilayas, élèves, parents, enseignants, personnels administratifs et partenaires sociaux, pour leur contribution à cet exploit collectif". Lors de cette rencontre, le ministre de l'Education nationale a accueilli un représentant de la Direction des écoles des Cadets de la Nation, laquelle a été honorée, à travers ses enseignants et cadres, en reconnaissance des "efforts qualitatifs ayant abouti à des résultats honorables aux examens du BEM et du baccalauréat", ainsi que de "l'engagement de cet établissement de formation d'excellence dans l'accomplissement de sa mission éducative".

Démantèlement d'un réseau de faussaires à Chlef

Saisie de 1,4 million d'euros en fausse monnaie

La brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Bensoua à Chlef a mis fin aux activités d'un réseau criminel composé de huit individus spécialisés dans la falsification de billets de banque (faux-monnayage), opérant dans plusieurs wilayas, avec la saisie de 1,4 million d'euros en fausse monnaie, rapporte jeudi l'instance sécuritaire. Un communiqué de la cellule de communication et de relations publiques de la sûreté de wilaya indique que cette opération qualitative, menée sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Chlef, a été déclenchée à la suite d'informations reçues par la brigade selon lesquelles de la fausse monnaie circulait dans la wilaya. Des enquêtes ont alors été ouvertes sur le terrain. Selon cette source, les investigations ont permis l'arrestation de plusieurs membres du réseau, originaires des wilayas de Sétif, d'Alger et de Constantine, en possession d'une importante somme de fausse monnaie. Leur méthode criminelle de distribution de la fausse monnaie dans plusieurs wilayas a également été découverte. Elle consistait à proposer cette monnaie sur les réseaux sociaux, afin de la mettre en circulation sur le marché.

Accidents de la route

13 morts et 291 blessés ces dernières 24 heures

Treize personnes sont décédées et 291 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus en 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué jeudi un bilan de la Protection civile. "Durant la période du 23 au 24 juillet 2025, les secours de la Protection civile ont enregistré 239 interventions suite à des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, ayant fait 13 morts et 291 blessés", précise la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'El Bayadh, avec 6 morts et 45 blessés, suite à une collision entre un camion, un véhicule et deux minibus, dans la commune d'El Bayadh. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé au repêchage d'une personne noyée au lieu-dit Petit Port (zone rocheuse, interdite à la baignade), dans la commune de Sidi Lakhder, wilaya de Mostaganem. A noter que le dispositif relatif à la surveillance des plages autorisées à la baignade a permis le sauvetage de 652 personnes d'une mort certaine, dont 234 ont été prises en charge sur place et 52 autres évacuées vers les structures sanitaires locales.

Incendies dans la commune de Theniet En-Nasr (Bordj Bou Arreridj)

10 avions de lutte pour l'extinction du feu

Plus de 10 avions de lutte contre les incendies ont été déployés pour éteindre un feu qui s'est déclaré mercredi après-midi dans la zone d'El Kariou, dans la commune de Theniet En-Nasr (Bordj Bou Arreridj), selon le responsable de l'information de la direction de la Protection civile, le lieutenant-colonel Ali Dahmane Rabah. Le même officier a précisé que les 10 avions en question, appartenant à la Protection civile, dépêchés depuis Béjaïa, Annaba et Jijel, ont permis d'éteindre plusieurs foyers d'incendies, en mettant à contribution les colonnes mobiles de Bordj Bou Arreridj, Bejaïa et de M'sila, appuyés par des éléments de la protection civile venus de Bouira et de Sétif. Un centre de commandement opérationnel a été mis en place pour coordonner l'activité de lutte des différentes unités, assistées d'éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de citoyens qui ont contribué à l'évacuation des habitants des villages situés dans le voisinage du sinistre. Selon le lieutenant-colonel Ali Dahmane Rabah, les évacuations ont été effectuées avec succès et aucune perte humaine n'a été déplorée.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

إعلان عن مزايمة لإيجار حظائر بشواطئ بلدية
حجاج لموسم الاصطياف لسنة 2025

بطلب من السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية حجاج نعلن نحن الاستاذ مخلوف عمر – محضر قضائي اختصاص محكمة سيدي علي، مجلس قضاء مستغانم ، الكائن مكتبه بالعنوان المذكور أعلاه عن إجراء مزايمة علنية مفتوحة لإيجار حظائر بشواطئ بلدية حجاج لموسم الاصطياف لسنة 2025 عن طريق أظرفه مختومة، تجرى المزايمة في اليوم الرابع (04) ابتداء من تاريخ أول نشر لهذا الإعلان بالجريدة الوطنية وذلك وفقا لدفتر الشروط. فعلى الراغبين في المشاركة في المزايمة أن يتقدموا إلى مصالح بلدية حجاج لسحب دفتر الشروط مقابل تسديد مبلغ قدره : 5.000.00 دج (خمس آلاف دينار جزائري)

تعيين الشاطئ	صنف و طبيعة النشاط	العدد	المساحة	السعر الافتتاحي
شاطئ النخيل حجاج	حظيرة	01	2.000 م ²	471.416,00 دج
شاطئ النورس حجاج	حظيرة	01	2.000 م ²	471.416,00 دج
شاطئ الأمل حجاج	حظيرة	01	2.000 م ²	471.416,00 دج
شاطئ عروس البحر حجاج	حظيرة	01	2.000 م ²	471.416,00 دج

يتكون ملف المزايمة من:

- ✓ طلب خطي للمشاركة يتضمن الاسم و اللقب ،العنوان بدقة و رقم الهاتف .
- ✓ استمارة معانية للموقع مصادق عليها من طرف المترشح
- ✓ كفالة الضمان بنسبة 30% على الأقل من السعر الافتتاحي تسدد على مستوى المحضر القضائي.
- ✓ نسخة من شهادة السوابق العدلية لا تتعدى مدة صلاحيته (03) أشهر
- ✓ ترفق القائمة الاسمية للأشخاص المراد توظيفهم من طرف المزايد الخاضعين للتحقيق المسبق (شهادة السوابق العدلية)
- ✓ نسخة من بطاقة الهوية أو نسخة من القانون الأساسي بالنسبة للأشخاص المعنوية
- ✓ مستخرج من كشف الضرائب مصفى أو مجدول لا تتعدى منته (03) أشهر
- ✓ وصل تسديد 5.000.00 دج مقابل سحب دفتر الشروط.
- ✓ بطاقة إقامة المعني.
- ✓ دفتر الشروط المودع يكون مؤشر في جميع صفحاته ، ممضي و مؤشر عند عبارة قرئ و صودق
- ✓ (التأشير بالنسبة للشخص المعنوي)
- ✓ العرض المالي و التقني (العرض التقني خاص بالمترشحين لاستغلال مسطحة لوضع كشك).

تجرى المزايمة بعد أربعة (04) أيام ابتداء من تاريخ أول ظهور للإعلان و إنذا صادف هذا يوم عطلة أو يوم راحة قانونية فإن يوم المزايمة يمدد إلى غاية يوم العمل الموالي. على مستوى بلدية حجاج (مكتبة البلدية) ، على الساعة 10:00 صباحا.

ملاحظة : يقضى كل ملف تنقصه الوثائق التالية : كفالة الضمان، مستخرج من كشف الضرائب، وصل تسديد 5.000.00 دج، العرض المالي.

26.07.2025

الديوان العمومي للمحضر القضائي
الاستاذ مخلوف عمر
محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي
مجلس قضاء مستغانم
شارع أول نوفمبر، سيدي علي، مستغانم

الهاتف: 045.45.16.59

مكتب الأستاذة سامن فتحية محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكائن مكتبها حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران والموجود بالطابق الأرضي رقم 09
التفان: 0794.58.93.59
إعلان عن بيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 749 و 750 من ق.إ.م

بناءا على طلب السادة : ورثة بن عويبة خليفة وهم : بن عويبة منصورية - بن عويبة صابرينة، بن عويبة بلقاسم، ورثة بن عويبة سنية وهم : بلحاج محمد نجاة رقية، بلحاج محمد توفيق محمد، بلحاج محمد نادية، بلحاج محمد ليلى، بلحاج محمد عطيفة، بلحاج محمد هشام، بلحاج محمد أحمد خليفة، بلحاج محمد أمين، وحقيبتها بالتاريخ ابنة حاوي عبد التوفيق ولد عبد السلام المتوفى قبلها من طليقها حاوي عبد السلام : حاوي ياسمين سنية بنت عبد الطيف، العنوان ب : حي الشارع رقم 300-07 مسكن مستغانم. بموجب الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري بتاريخ 22/06/06 تحت رقم الفهرس 22/0753 و22/0754 و22/0755 و21/06163 والمهور بالمصفة التنفيذية للحكم بتاريخ 2023/05/03 تحت رقم 23/546 والقاضي في منظوفة: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع : القضاء بفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع الموزع في 2019/10/01 تحت فهرس 19/4758 ، والحكم الصادر بتاريخ 2021-01-13 فهرس رقم 185-21، ومنه اعتماد تقرير المنجز من طرف الخبير ولد خطاب بن ذهية المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2021/08/09 تحت رقم 1972/21 وبالتنتيجة القضاء ببيع العقارين الاتي ذكرهما بالمزاد العلني . العقار المتمثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة كائنة ببلدية مستغانم بحي تجديت 800 مسكن جيش التحرير الوطني عبارة ب 02 رقم 41 قسم 20 مجموعة ملكية 10، نعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك الجلسة 2025/08/19 على الساعة 14:00 بعد الزوال بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي المبيعات القضائية. التتبع: العقار المتمثل في شقة تابعة لعمارة ذات ملكية مشتركة كائنة ببلدية مستغانم بحي تجديت 800 مسكن جيش التحرير الوطني عبارة ب 02 رقم 41 قسم 20 مجموعة ملكية 10. السعر الافتتاحي: السعر الافتتاحي للعقار بعد ناقص العشر بمبلغ قدره 6372000 دج ستة ملايين وثلاثمائة واثلاث وسبعون ألف دينار جزائري.

المحضرة القضائية
26.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025/05/25 تحت رقم فهرس 3193 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير تمام محمد المودع بتاريخ: 2025/06/09 وبالتنتيجة الحكم بالحجر على المدعي عليه بن محال عبد القادر المولود بتاريخ 1948/09/05 بحاسي ماماش مستغانم مع تعيين المدعي بن محال شارف مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية حاسي ماماش بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
26.07.2025

الديوان العمومي للتوثيق
الموثق ميراوي كمال
مغنية شارع العقيد لطفى رقم 87
ولاية تلمسان

إعلان عن بيع بالمزاد العلني
يعلم الموثق الممضي اسفله بأنه سيقام بمكتبه المذكور أعلاه إجراءات البيع بالمزاد العلني لحقوق كل من القاصر : بن عبو بلال ولد يحيى ، المزداد(ة) بتلمسان بتاريخ 2011/04/24 والقاصر : بن عبو فاطمة الزهراء بنت يحيى ، المزداد(ة) بتلمسان بتاريخ 2009/01/20، لبيع حقوقهما العقارية المقدرة ب 192/21 جزء من 27720/770 جزء من قطعة أرض فلاحية ، كائنة ببلدية سيدي مجاهد المكان المسمى تغاليمت ولاية تلمسان ، مساحتها أربعة هكتارات وثلاثة عشر سنتييار (04 هـ ، 00 أر ، 13 سا)، قسم : 10 ، مجموعة ملكية رقم : 65 وذلك بمقتضى رخصة بالتصرف في أموال قاصر الصادرة عن محكمة مغنية قسم شؤون الأسرة ، المؤرخة في 2024/11/06 ، رقم الترتيب 24/00645 سيقام هذا البيع بالمزاد بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم: 2025/08/13 ، على الساعة التاسعة صباحا.

الموثق
26.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 2024/12/17 تحت رقم فهرس 7519 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من الخبير غوث الحبيب المودع بتاريخ: 2025/04/15 وبالتنتيجة الحكم بالحجر على المدعي عليه سنوسي عبد النبي العبد المولود بتاريخ: 1980/11/10 بمستغانم مع تعيين المدعية سنوسي عبد النبي زهرة مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
26.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا و في أول درجة في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة و قسم الحال بتاريخ 2025/02/18، تحت رقم فهرس 25/00638 و اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور صلحي خديجة و بامانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/03/02 تحت رقم 25/397، وبالتنتيجة الحجر على المدعي عليها العربي بن شريف فتحة المولودة بتاريخ 2005/09/15 ببلدية مستغانم لأبيها بشريف و أمها العربي بشريف عائشة، و تعيين المدعي مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها، مع أمر ضابط الحالة المدنية البلدية مستغانم بالتأشير بافتتاح التقديم والحجر على هامش شهادة ميلاد المحجور عليه. إلزام المدعي بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام وتحمله المصاريف القضائية. بذا صدر هذا الحكم و أفصح به بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة المذكورين أعلاه.

الرئيس/ أمين الضبط
26.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، حضوريا ، وفي أول درجة : في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة، مع قبول ادخال المدعو بويش عدة في الخصومة. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2023/11/14 تحت فهرس رقم 23/05835، واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الحكيم مجامعية رياض المودع بامانة ضبط المحكمة وبالتنتيجة القضاء بالحجر على المدعي عليها بويش حليمة المولودة بتاريخ 1977/09/11 ببوقيرات ولأبيها عدة وأمه بلعوج عاشورة مع تعيين أخيها المدعي بويش جيلالي مقدما عليها لرعايتها والقيام بشؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية بوقيرات بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية للإعلام. أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بهذا الحكم على شهادة ميلاد المحجور عليها. وتعيين المدعي بويش جيلالي مقدما على اخته المحجور عليها بويش يمينة قصد رعايتها والتكفل بشؤونها ، وتولى أمورها المالية والإدارية عوضا عنها وتمثيلها أمام الجهات القضائية. مع تحميل المدعي المصاريف القضائية. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
26.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، ابتدائيا ، حضوريا في الشكل: بقبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: الحكم بالحجر على المدعي عليها بعد الترجيع قبلي تواتية المولودة بتاريخ 1980/02/10 ببوقيرات ، مع تعيين أبوها المدعي بعد الترجيع جيلالي خيرة ، مع تعيين أمها المدعي بعد الترجيع جيلالي صادق مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية بوقيرات بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. و تحميل المدعي المصاريف القضائية والمتعلقة بالدعوى الحالية ، والدعوى السابقة بما فيها رسمهما القضائيين والمقدر بمبلغ تسعمائة دينار جزائري (900 دج) و كذا مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ، و لصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
26.07.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة مستغانم
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم

ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، ابتدائيا. في الشكل بقبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع الحكم بالحجر على المدعي عليها بعد الترجيع معروف فتحة المولودة بتاريخ 1991/01/14 بفرناكة مستغانم، لأبيها الجيلالي و لأمها سعدية عزروق، مع تعيين أمها المدعية بعد الترجيع عزروق سعدية مقدما عليها، لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية فرناكة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. وتحمل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها رسومها القضائية والمقدرة بمبلغ تسعمائة دينار جزائري (900 دج) ، و كذا مصاريف الخبرة المنجزة. بذا صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
26.07.2025

مكتب التوثيق للأستاذ فردي عبد العزيز
موثق بوهران حي ابن رشد 1245 مسكن عمارة 450 مدخل 01 أسطو اشلام
رمز رقم 8150
حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة م ش و ذ م مودرنا سنيطريو السجل التجاري ب 23 ب 31/00-0119573 ، بموجب عقد محرر بالمكتب يوم 2025/07/23 ، قرر السيد كروب محمد حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة م ش و ذ م مودرنا سنيطريو ذات الموصافات المذكورة أدناه قبل أوانها حلا عاديا وعين السيد بلحاج مصطفى مصفيا لها. موصافات الشركة، الشكل: م ش و ذ م م التسمية : مودرنا سنيطريو ، المقر الاجتماعي: حي الحمري نهج الشهداء رقم 12 مكر، الطابق الأول وهران، المدة 99 سنة، رأس المال الاجتماعي: 2.000.000.000 دج، موضوعها: 441102 استيراد معدات و مواد ومنتجات السبائك الصحية ، 604604 تخزين السلع 503305 تجارة بالتجزئة للالات الصحية والتدفئة.

الموثق
26.07.2025

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez

le numéro

0556 366 201

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Nouvelle conception de marchés de fruits et légumes

Satisfaire le client, peu importe le prix

Par B. Habib

Les marchés de fruits et légumes à Oran, comme dans n'importe quelle ville du pays, sont un lieu de prédilection de rencontres des habitants et un espace commercial idoine d'approvisionnement en produits de consommation, locaux et variés, offrant une alternative aux vendeurs des surfaces. Seulement voilà, sont-ils tous conformes? Sont-ils propres? Dédiés initialement à la dynamique des échanges et des rencontres entre les habitants, ces marchés ayant aujourd'hui perdu cette belle vocation, se transforment soudainement en lieux clocharisés, de commerce informel et de comportements pour le moins hideux de certains vendeurs qui ne se soucient guère des règles élé-

mentaires en matière de respect de l'hygiène et de la salubrité publique. Difficile en effet de cerner, dès à présent, la vocation essentielle de ces lieux, tant ils sont loin de répondre aux normes requises notamment sur les plans de protection du pouvoir d'achat et de la santé du consommateur, de mise en place de tables et autres éta-lages qui ne sont pas dignes des ven-tes pratiquées, de l'hygiène, de port de gants de protection et de tabliers appropriés, mais surtout et bel et bien en matière de ramassage de déchets jonchés à la fin de journée, soit aux horaires de fermeture et qui représen-tent une véritable corvée pour les éboueurs de la commune. Ce con-traste, défigurant l'environnement lo-cal et la vocation initiale de la plupart des marchés d'Oran, a conduit à l'ap-

parition et à la florescence d'un nou-veau type de marchés comme le mar-ché de superettes ou parisiens des fruits et légumes ou autres initiatives, montées ici et là, avec une nouvelle conception moderne, offrant aux rési-dents des cités et pôles d'habitat hup-pés, des services relevés et des pro-duits aussi bien riches que diversi-fiés avec à la clé des services moder-nes, de produits bio ou de médecine al-ternative ou encore des produits apico-les. Cette transformation, opérée dans la filière de nos marchés locaux, a pu être concrétisée afin de répondre aux besoins et aux exigences d'une po-pulation sans cesse croissante, de plus en plus dépen-sière et exigeante en matière de normes et de qualités des produits qu'elle consomme, peu importe le prix qui en découle.

L'écrivain Yasmina Khadra

Le livre aura toujours sa place malgré les défis numériques



L'écrivain Yasmina Khadra a affirmé, jeudi soir à Oran, que le livre "aura toujours sa place", même dans un monde marqué par la montée en puissance des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle. Intervenant lors d'une rencontre littéraire, l'écrivain s'est exprimé sur la place de la littérature dans le paysage culturel actuel, avec beaucoup d'optimisme, soulignant toutefois les défis auxquels elle fait face, notam-ment la concurrence croissante des réseaux sociaux, qu'il a qualifié "de pièges" pour les jeun-es. Abordant la question du rapport des jeunes à la lecture, Yasmina Khadra a tenu à nuancer les constats alarmistes. "Ce n'est pas que les jeunes ne lisent pas. Lorsqu'on leur propose une belle œuvre, ils la lisent", a-t-il affirmé, évoquant à titre d'exemple l'affluence importante observée autour de certains auteurs lors du dernier Salon international du livre d'Alger (SILA). "Il y avait de véritables marées humaines autours de certains auteurs. C'est une preuve que le livre suscite en-core un grand intérêt", a-t-il ajouté. Yasmina Kha-dra, de son vrai nom Mohamed Moulessehoul, a longuement parlé de son rapport avec la littératu-re, avec la langue française, et la langue arabe, expliquant que même s'il écrit en français, son contenu est profondément algérien. "Je raconte, l'Algérie dans mes livres", dit-il. Pour ses futurs projets littéraires, il a évoqué une "indignation comme il se le doit de s'indigner" contre le géno-cide commis par l'entité sioniste contre le peu-ple palestinien, sans donner plus de détails.

Salon national du jeune artisan à Oran

Une plateforme pour présenter des expériences dans l'extraction des huiles végétales

Le Salon national du jeune arti-san, dont les activités se pour-suivent mercredi au Village méditerranéen d'Oran, met en avant des expériences innovantes menées par de jeunes investisseurs dans l'ex-traction d'huiles essentielles et aro-matiques à partir de plantes. Ces pro-duits, issus de plantes bien connues en Algérie comme le romarin, la la-vande ou encore les graines de figue de Barbarie, sont présentés avec soin et selon des techniques bien maîtri-sées, ce qui attire l'attention des visi-teurs, notamment des femmes à la recherche de produits naturels, fabri-qués localement, particulièrement pri-sés durant la saison estivale. L'activi-

té d'extraction d'huiles naturelles sus-cite un grand intérêt chez les jeunes artisans, qui ont investi dans ce do-maine et s'emploient à promouvoir leurs produits à travers les salons or-ganisés à l'échelle nationale, a indi-qué le Directeur général de la Cham-bre nationale de l'artisanat et des métiers (CNAM), Abdelkrim Berki, en marge de cet événement qui se pour-suit jusqu'à samedi prochain. Cette activité attire particulièrement les étu-diants diplômés en biologie, qui se sont orientés vers la production d'hui-les végétales, de cosmétiques natu-rels, de savons et autres produits arti-sanaux compatibles avec leur spécia-lité, ainsi que vers d'autres domaines

comme la fabrication de bougies ou de chocolat. Certaines artisanes acti-ves dans ce secteur ont affirmé que ce Salon national du jeune artisan constitue une excellente plateforme pour attirer les clients et promouvoir leurs produits cosmétiques et huiles végétales naturelles locales. Elles ont souligné qu'Oran abrite de nombreux établissements hôteliers offrant des services de soins corporels (SPA), qui utilisent ce type de produits. Cette manifestation économico-commer-ciale est organisée par la Chambre nationale de l'artisanat et des métiers et réunit plus de 90 artisans de 35 wi-layas, représentant divers métiers de l'artisanat, rappelle-t-on.

Festival de la musique et de la chanson oranaises

La 16ème édition sous le slogan «rythme de l'authenticité»

La 16ème édition du Festival local de la musique et de la chanson oranaises s'est ouverte, mardi soir au Théâtre régio-nal "Abdelkader Alloula" d'Oran, sous le slogan "rythme de l'authenticité". Le wali d'Oran, Samir Chibani, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, en présence de nombreux artistes et d'un large public de passionnés du genre musical oranais, a indiqué dans son allocution, que ce festival vient confirmer "la capacité de la ville d'Oran à produire une création musi-cale de haute facture", mettant en exergue les acquis réalisés dans le secteur de la Culture et des arts en Algérie, qui sont le fruit des efforts soutenus de l'Etat. Pour sa part, la directrice de la Culture et des Arts de la wilaya d'Oran, Bouchra Salhi, a souligné que cet événement artisti-que traduit la profondeur de l'appar-tenance et une lecture du patrimoine musical algérien, et en particulier l'Ecole oranaise authentique qui a donné de grandes figures ayant en-riche la scène culturelle nationale et porté la voix de l'Algérie sur les scè-nes internationales. Elle a ajouté que le ministère de la Culture et des Arts, en soutenant ces manifestations cul-turelles et artistiques à travers le pays, réaffirme son engagement constant à accompagner les talents,



préserver le patrimoine culturel et soutenir toutes les initiatives ayant trait aux arts et visant à les rappro-cher du citoyen, notamment des jeun-es. La commissaire du Festival, Souad Bouali, a appelé à l'attache-ment à la culture et l'identité algérie-nnes, ainsi que leur promotion, et à sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel ainsi que les différents genres musicaux. Par ailleurs, un prélude musical a été présenté par l'orchestre du festival, composé en majorité de diplômés des instituts de musique, qui ont in-terprété un instrumental intitulé "El-Bahia", composé et dirigé par le

maestro Khalil Baba-Ahmed. La cé-rémonie d'ouverture a été marquée également par la présentation du générique du festival "Korrat Laâie-ne", écrit par le poète Abdallah Ta-mouh et composé par le grand artis-te de la chanson oranaise, le regret-té Blaoui Houari (1926–2017). A cet-te occasion, l'artiste Houari Mesbahi a été honoré, tandis qu'un homma-ge sera rendu au chanteur Moulay Abdennebi lors de la soirée de clô-ture du Festival. Les deux chanteurs sont considérés comme deux figu-res emblématiques de la musique oranaise et anciens membres de l'or-chestre du défunt Blaoui Houari.

Formation professionnelle

Deux centres d'excellence en industries sidérurgiques et mécaniques pour Oran

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la wilaya d'Oran s'est ren-forcé de deux centres d'excellence spécialisés dans les industries sidérurgiques, mécaniques, ain-si que dans le domaine automobile, dans le but de fournir une formation spécialisée et de qualité pour les entreprises économiques, a-t-on appris du direc-teur du secteur, Nouredine Aïmar. Il s'agit de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle "Cha-hid Ayed El-Hawas" de Béthioua, qui sera dédié aux industries sidérurgiques et mécaniques, et de l'Insti-tut national spécialisé en formation professionnelle "Moudjahida Zaanane Yamina" de Belgaïd (Bir El Djir), spécialisé dans le domaine de l'automobile, a pré-ci-sé le même responsable. Il a indiqué dans ce cadre, qu'Oran a bénéficié de deux centres d'excellence par-mi les 15 lancés par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels au niveau nation-al, ce qui est "très positive compte tenu de la position d'Oran en tant que pôle économique national". Tous les équipements pédagogiques nécessaires pour ces deux centres ont été transférés, et les enseignants ainsi que les encadreurs chargés de la formation ont été désignés. Ces derniers bénéficieront en septem-bre prochain d'une formation technique dans plu-sieurs établissements économiques en prévision du début de la formation, prévue pour le mois d'octobre, selon M. Aïmar.

63e anniversaire de la création de la Police
**Remise de grades
et hommages aux membres
de la Sûreté à Mascara**

La direction de la Sûreté de la wilaya de Mascara a célébré, jeudi, le 63e anniversaire de la création de la Police algérienne, en organisant une cérémonie au cours de laquelle des grades ont été remis et plusieurs membres de ce corps de sécurité honorés. La cérémonie, à laquelle ont assisté le wali de Mascara, Fouad Aïssi, les autorités locales civiles et militaires, des membres de la famille révolutionnaire ainsi que des représentants de la société civile, a été marquée par la remise de grades à des membres de la Sûreté de wilaya, notamment des commissaires divisionnaires, des commissaires, des officiers principaux, des lieutenants des brigadiers de police. Des policiers de différents grades ont également été honorés pour les efforts qu'ils déploient en vue de garantir la sécurité des citoyens, en plus de la distinction de retraités, des familles de policiers martyrs du devoir national ainsi que des athlètes policiers, qui se sont distingués dans diverses compétitions sportives durant la saison 2024-2025. L'événement a également été marqué par la lecture de l'allocation du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, prononcée lors de la cérémonie célébrant le 63e anniversaire de la création de la Police algérienne, qu'il a présidé au siège des Unités républicaines de sécurité d'El-Hamiz (Alger). De son côté, le chef de la Sûreté de la wilaya de Mascara, le Contrôleur de police Sidhoum Hassan, a souligné à l'occasion que "cette journée est une occasion précieuse pour nous réunir et célébrer ensemble une date chère à nos cœurs qui est le 63e anniversaire de la création de la Police algérienne, célébrée le 22 juillet de chaque année".

Mascara

**Vers la production de plus de
33.300 qx de légumineuses**

Une production de plus de 33.300 quintaux (qx) de légumineuses est attendue dans la wilaya de Mascara, au titre de la saison agricole en cours 2024-2025, a-t-on appris auprès de la direction des Services agricoles (DSA). La même source a précisé qu'une "hausse sensible" de la production de cette filière est prévue par rapport à la saison précédente, au cours de laquelle 10.000 quintaux avaient été récoltés. Cette amélioration est due aux conditions climatiques favorables, notamment les précipitations enregistrées durant les mois de février, mars et avril de l'année en cours, ainsi qu'à l'adhésion d'un nombre appréciable d'agriculteurs au programme de cette filière, a-t-on expliqué. Le volume de production prévu de légumineuses, dont la récolte a débuté récemment, concerne plus de 960 quintaux de pois chiches, 6 quintaux de lentilles, plus de 11.000 quintaux de fèves fraîches, 2.380 quintaux de fèves sèches, 16.570 quintaux de petits pois frais, et 2.380 quintaux de petits pois secs, avec un rendement attendu entre 10 et 15 quintaux à l'hectare, selon la même direction. Par ailleurs, dans le but de développer la filière des légumineuses dans la wilaya de Mascara pour la prochaine saison agricole, la DSA, en coordination avec la Chambre d'agriculture de wilaya a lancé, récemment, un programme de sensibilisation en direction des agriculteurs de la région. Le programme comprend des visites de proximité de sensibilisation au profit des professionnels du secteur pour leur présenter les mécanismes de soutien mis en place par l'Etat en faveur de cette filière, notamment une subvention à l'acquisition de semences allant jusqu'à 6.000 DA le quintal pour les lentilles et 7.000 DA pour les pois chiches, a fait savoir la même source. Ce programme, qui se poursuivra jusqu'au début de la prochaine saison agricole, prévoit également des rencontres de formation et de vulgarisation avec les producteurs de légumineuses, dans l'objectif d'améliorer la qualité de la production.

Tissemsilt en pleine métamorphose

Le pari réussi d'un wali à l'écoute

Par Abdenour M.

Un souffle nouveau traverse cette wilaya historique grâce à une gestion exemplaire portée par le wali, Fethi Bouzaid, dont la vision territoriale s'aligne pleinement sur les grandes orientations du Président Abdelmadjid Tebboune. La deuxième session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), tenue récemment au siège de l'Assemblée sous la présidence de M. Khaled Boucif, a été l'occasion de faire le point sur l'ambitieux programme complémentaire initié pour propulser Tissemsilt vers un développement durable et équitable. L'événement a réuni un large éventail de personnalités parlementaires, autorités locales, recteurs d'université, responsables des services exécutifs, élus locaux, représentants de la société civile et médias. Dans un discours empreint de patriotisme et de responsabilité, M. Fethi Bouzaid a

rappelé la nécessité de « préserver les acquis de l'indépendance, consolider l'unité nationale et poursuivre le processus de réforme dans la fidélité aux engagements du Président Tebboune ». À travers cette déclaration, le chef de l'exécutif de wilaya a affirmé une ligne de conduite claire : un développement territorial enraciné dans les valeurs de la République et porté par une action concrète. Ce haut commis de l'État, reconnu pour son expertise en gestion des collectivités, incarne une gouvernance de terrain, rigoureuse et proactive. Il ne cesse de multiplier les visites dans les communes, les chantiers et les infrastructures pour veiller à la bonne exécution des projets. Son approche inclusive, fondée sur l'écoute des besoins réels des citoyens, a placé Tissemsilt dans une dynamique ascendante. Le bilan présenté, lors de la session de l'APW, est éloquent: sur les 99 projets lancés dans le cadre du programme

complémentaire dédié à la wilaya, 24 sont achevés, 22 clôturés, 48 en cours de réalisation et 05 en phase administrative. Le taux d'avancement global frôle les 70 %, illustrant une cadence soutenue des travaux dans divers secteurs clés tels que les travaux publics, l'éducation, la culture, l'hydraulique ou encore l'environnement. Tissemsilt, longtemps considérée comme enclavée, entre ainsi dans une nouvelle ère portée par une vision stratégique et des efforts coordonnés. Le programme de désenclavement vise à ouvrir de nouvelles voies économiques et à redonner à la wilaya son rôle dans le développement régional. Ce tournant est aussi une réponse concrète aux attentes des populations locales qui aspirent à une meilleure qualité de vie. Par la volonté de ses responsables et le soutien de l'État, Tissemsilt est en passe de devenir un exemple de transformation réussie et de relance territoriale durable.

Circulation routière à Mostaganem

Le manque de signalisation aggrave les dangers

Par Charef Kassous

Depuis déjà quelques mandats, les élus de la commune de Mostaganem semblent avoir mis de côté certaines missions. La principale de ces missions, c'est l'entretien de la ville à tous les niveaux. Ni réfection de trottoirs, ni entretien de places et placettes, ni celui du mobilier urbain ni non plus la signalisation routière, sans parler de l'abattage des chiens errants, de la dératisation, de la désinsectisation et l'élagage des grands arbres. La signalisation routière, c'est ce qui préoccupe le plus les usagers de la route autant les piétons que les automobilistes. Tous s'accordent à dire que la signalisation routière est essentielle pour la sécurité et la fluidité du trafic. Elle permet d'informer les usagers sur les règles à respecter, les dangers potentiels et les directions à suivre, contribuant ainsi à prévenir les accidents et à faciliter les déplacements. A Mostaganem, la signalisation routière, peut-on l'affirmer, est déplorablement mauvaise. D'ailleurs, on ne sait plus pour quelles raisons au sein des services techniques de l'APC, le service de voirie est invisible. Le constat est amèrement désolant et les points noirs du trafic automobile sont là pour accentuer les dangers. En général, la pagaille s'installe parce que l'intervention de l'APC est critiquable pour plusieurs raisons. Des feux tricolores souvent en panne, des plaques d'indication routière qui disparaissent et restent pour toujours sans remplacement, des passages piétons non entretenus, des passages à niveau inexistants, des arrêts de bus et de taxis inapparents, conduisent à une pagaille et à un danger persistant des accidents. A Mostaganem, les statistiques des accidents sur le tissu urbain sont expressives et les points noirs s'accroissent. Faut-il le rappeler que le rôle de la signalisation est préventif et qu'elle soit horizontale ou verticale, elle permet d'in-



former les usagers sur les règles à respecter lors des déplacements. Ces règles sont conçues et intégrées dans le code de la route avec l'objectif de limiter les accidents. Pourtant, dans la gestion d'une commune, les élus savent qu'il y a une commission de transport et de circulation instituée par arrêté du wali, mais suivent-ils ses procès-verbaux afin d'agir pour que le volet de signalisation routière soit respecté dans ses normes inscrites

dans la réglementation. Non, sur le terrain la situation est très préoccupante car à défaut de signalisation, c'est le cauchemar. Avec la prolifération des motocyclettes et des trottinettes sans circuits spécialisés, le trafic urbain devient sérieusement compromettant. L'APC de Mostaganem, par le biais de son chargé du transport et de la circulation, doit s'inquiéter des dangers encourus au quotidien.

Saïda

**Lancement des travaux de réalisation
de 900 logements publics locatifs**

Les travaux de réalisation de 900 logements de type public locatif (LPL) ont été récemment lancés dans la wilaya de Saïda, a-t-on appris jeudi, auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Cette nouvelle tranche de logements, dont la réalisation a été entamée début juillet, est répartie en 350 unités à la commune de Youb, 300 à El Hassasna, 200 logements à Aïn El Hadjar, et 50 à Ouled Brahim. Les délais de réalisation sont fixés entre 16 et 18 mois, ajoute la même source. Un autre programme de 2 000 logements de la même formule a également été lancé dans la région de Aïn Zerga, à la sortie Est de la ville de Saïda, rappelle-t-on. Par ailleurs, les clés de 346 logements publics locatifs ont été remis à leurs bénéficiaires dans la région de Mat'hnia (commune d'Ouled Khaled), à l'occasion de la célébration du 63e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse. La wilaya de Saïda compte un programme global de 20 536 logements publics locatifs, dont 14 896 unités ont déjà été réceptionnées, tandis que 5 640 sont en cours de réalisation.

Inspection des moyens de lutte contre les incendies de forêts Le Directeur général de la Protection civile en visite à Béjaïa

Par Hocine Smaâli

Dans le cadre du programme annuel de la Direction générale de la Protection civile, axé sur l'évaluation de la préparation opérationnelle des unités de terrain, le colonel Boualem Boughelaf, Directeur général de la Protection civile, accompagné de plusieurs cadres centraux de la Direction générale, a effectué, ce jeudi, une visite d'inspection dans la wilaya de Béjaïa. Cette visite s'inscrit «dans une dynamique nationale visant à renforcer les capacités de prévention et d'intervention en période estivale, marquée cette année encore par une hausse notable des températures et des conditions climatiques propices aux départs de feu», indique la Direction générale de la Protection Civile. La visite qui s'inscrit, programmée «dans le cadre de la stratégie nationale de prévention des catastrophes naturelles, vise à réduire l'impact des incendies sur les zones forestières et résidentielles, tout en assurant la

protection des personnes, des biens et du patrimoine environnemental ». Sur place, le Directeur général a passé en revue les principaux dispositifs mobilisés pour la lutte contre les incendies de forêt. Il a notamment inspecté l'unité opérationnelle principale de Béjaïa, les centres d'intervention ainsi que les détachements régionaux spécialisés. Il a pu constater le niveau de préparation des moyens humains et matériels déployés, en particulier les colonnes mobiles, les équipements terrestres et les moyens aériens affectés à l'extinction des feux. Le colonel Boughelaf a également rencontré les cadres locaux de la Protection civile, les chefs de colonnes mobiles et les responsables des détachements régionaux. À cette occasion, il a donné des orientations précises concernant la gestion des opérations en cas d'incendie, insistant sur la nécessité de renforcer la coordination intersectorielle avec les autres corps de sécurité et les institutions concernées. Pour

rappel, la Protection civile a mobilisé, pour la saison estivale 2025, un important dispositif à l'échelle nationale. Il comprend plus de 19.000 agents d'intervention de tous grades, 704 engins d'extinction et véhicules spécialisés, 505 unités opérationnelles fixes, 65 colonnes mobiles regroupant 3.770 agents, 06 détachements régionaux mobilisant 198 agents et un groupe aérien composé de 150 agents, 06 hélicoptères, 02 avions de type Zlin ainsi que 12 avions bombardiers d'eau AT802 loués pour la saison. Des moyens complémentaires de l'Armée nationale populaire (ANP) ont également été mobilisés dont 02 avions B200, 06 hélicoptères Mi-26 ainsi que des aéronefs appartenant à la Gendarmerie nationale et à la Sûreté nationale. Enfin, la Direction générale de la Protection civile a réitéré son appel à la vigilance citoyenne, en signalant immédiatement toute source d'incendie et à respecter rigoureusement les consignes de sécurité et de prévention.

Bataille de Djebel Oum Lekmakem (Tebessa)

Aux premiers pas de la Révolution dans la région

La bataille de Djebel Oum Lekmakem, dans l'actuelle commune de Tlidjen, a marqué les premiers pas de la lutte armée pour l'indépendance dans la région de Tébéssa, à l'extrême nord-est de l'Algérie. Cet engagement qui s'était déroulé le 23 juillet 1955, soit un peu plus de 8 mois après le déclenchement de la glorieuse Révolution, sous la direction de Bachir Chihani, a mis en avant le courage et la détermination de valeureux moudjahidine à l'exemple de Farhi Saï, El Ouardi Guettal et Hamma Hassan. La bataille d'Oum Lekmakem figure, selon des documents historiques, parmi les plus importantes menées par l'Armée de libération nationale (ALN) dans la région des Aurès-Nemamcha au cours de la première année de la Révolution de Novembre. Des études et des recherches historiques indiquent que cette bataille, préparée entre le 10 et le 20 juillet 1955, avait vu le ralliement de quelque 200 Moudjahidine de l'ALN qui s'étaient entraînés sous le commandement de Chihani Bachir avant de mettre en œuvre un plan qui donna du fil à retordre à l'ennemi. Dr Tarek Aziz Ferhani, chercheur en histoire de la Révolution et docteur exerçant à l'Université de Khenchela, a indiqué à l'APS que la bataille qui mit aux prises les moudjahidine et les forces d'occupation françaises, avait fait rage le jour de l'Aïd El-Adha, et constitué une réponse aux grandes opérations de ratissage menées par les forces coloniales, à Tébéssa, avec pour objectif d'éliminer Chihani Bachir. "Même l'utilisation de l'aviation, notamment des hélicoptères de combat, les forces coloniales n'avaient pu venir à bout des combattants algériens et de leur chef qui s'était disséminés à travers les rochers de Djebel Oum Lekmakem et dans les nombreuses grottes que la nature



avait creusées sur ce mont abrupt", souligne le Dr Ferhani. Après environ 13 heures de combats ininterrompus, "la bataille a pris fin avec la mise hors de combat de deux hélicoptères ennemis et de plus de 150 soldats français, au moment où 25 Martyrs sont tombés en héros", écrit, dans ses mémoires, l'un des acteurs de cette bataille, Hamma Hassan. De son côté, Farid Nasrallah, directeur du département d'histoire à l'université Larbi Tébessi, a déclaré que cette

première bataille dans la région de Tébéssa a "renforcé la détermination des moudjahidine, consolidé leur foi et conduit à la généralisation de la glorieuse Révolution dans cette région de l'est du pays". Cette bataille a également contribué à changer la perception, par l'occupant français, du combat pour la liberté mené par de courageux moudjahidine que l'administration et les médias coloniaux qualifiaient de "hors-la-loi", conclut le même universitaire.

Bouira

Raccordement de 173 foyers au réseau électrique à Haizer et Maâmoura

Un total de 173 foyers ont été raccordés jeudi au réseau d'électricité dans les communes de Haizer (Est de Bouira) et Maâmoura (Ouest), a-t-on appris auprès des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Inscrit dans le cadre du programme de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL), un projet de raccordement au réseau d'électricité a été mis en service au profit de 150 foyers, dans la partie sud de la commune de Haizer, selon les détails fournis par le directeur de distribution de la Sonelgaz, Khaled Messaoudi. Dans la commune enclavée de Maâmoura, située à l'extrême ouest de la wilaya de Bouira, 23 autres foyers ont bénéficié d'une opération similaire dans la localité d'Ouled Rached. Les deux projets ont nécessité la réalisation d'un réseau électrique d'une longueur de près de 9 km et un financement estimé à plus de 62 millions de dinars, selon le responsable.

Blida

Une nouvelle association pour les agricultrices rurales

Une nouvelle association de soutien à l'agricultrice rurale est venue renforcer les organisations professionnelles agricoles à Blida, a-t-on appris dimanche auprès de la Chambre agricole. La nouvelle association a été créée dans le cadre de l'organisation de l'activité des professionnels des différentes divisions agricoles de la wilaya, et en réponse à la demande de nombreuses femmes rurales, a expliqué la responsable du département de l'organisation professionnelle de la Chambre agricole, Zeyneb Alia Mercantia. Elle a fait savoir à l'occasion, que la chambre agricole compte plus de 300 femmes rurales actives dans l'agriculture, dont, la culture de champignons, l'extraction d'huile naturelle, les arbres fruitiers, les agrumes, les légumes de toutes sortes, l'aviculture et l'industrie agroalimentaire. Cette nouvelle association sera «un espace où les femmes rurales pourront échanger leurs expériences, organiser leurs activités, promouvoir et commercialiser leurs productions. Elle jouera également un rôle important pour encourager les femmes rurales à s'engager dans l'activité agricole et à contribuer à la promotion de la production locale et à la sécurité alimentaire», a ajouté Mme Mercantia. Cette association s'ajoute à plusieurs organisations professionnelles de la wilaya qui en compte celles qui regroupent les femmes actives dans les agrumes, dans les arbres fruitiers, l'aviculture, l'agriculture de montagne, l'apiculture, les céréales et les légumineuses. A son tour, la présidente de cette nouvelle association, Shahrized Hasnaoui, a précisé que ses objectifs s'inscrivent tous dans le cadre de l'organisation et du développement de l'activité de la femme rurale, notamment en ce qui concerne la formation qui va permettre à ces femmes d'acquérir de nouvelles compétences et participer à divers événements qui concernent les femmes agricultrices.

Tizi-Ouzou

Travaux de réhabilitation de la polyclinique de Draa Ben Khedda

Des travaux d'aménagement et de réhabilitation visant à améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients au sein de la polyclinique de Draa Ben Khedda, située à 10 km à l'ouest de Tizi-Ouzou, ont été lancés récemment, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya. «Des travaux de réhabilitation de la polyclinique de Draa Ben Khedda ont été engagés et une opération de renforcement de ses équipements a été entamée, en vue d'améliorer les conditions d'accueil des malades qui y affluent et de leur garantir une meilleure prise en charge », a-t-on précisé auprès de la cellule de communication de la wilaya. Selon la même source, des travaux de réfection, de peinture et d'aménagement des espaces d'accueil des patients ont été réalisés dans certains services de cette structure de santé. «A cela s'ajoute l'acquisition, notamment, d'équipements informatiques et d'écrans d'information pour le public», a-t-on ajouté. La décision de réhabiliter de cette structure a été prise suite à une visite inopinée, effectuée quelques jours auparavant par le wali, Aboubakr Essedik Boucetta, en vue de s'enquérir de l'état du service public de santé au niveau de la polyclinique. «Cette visite s'inscrivait dans la continuité des efforts visant à évaluer et à rehausser le niveau des prestations sanitaires au sein des établissements publics de la wilaya. Les équipements neufs permettront d'améliorer le confort des patients et l'efficacité de la prise en charge médicale», a-t-on souligné. Lors de son inspection inopinée, le wali avait relevé «plusieurs lacunes», notamment en ce qui concerne l'accueil des patients et l'état général du bâtiment, des équipements et des installations, «exigeant des mesures correctives urgentes», a-t-on rappelé, expliquant ainsi l'engagement de ces actions. La cellule de communication a également fait savoir que M. Boucetta a instruit le directeur de la santé d'étudier la faisabilité de l'inscription d'un projet de construction d'une nouvelle seconde polyclinique au centre de Draa Ben Khedda.

Tragédies routières Une journée assombrie par les accidents



La wilaya de Sidi Bel-Abbès a été, ce mercredi, le théâtre de deux incidents routiers majeurs, mettant en lumière la vulnérabilité intrinsèque des usagers de la route et l'impératif catégorique d'une vigilance accrue. Ces événements, distincts dans leurs scénarios mais convergents dans leurs issues funestes, ont mobilisé les services d'urgence et souligné la persistance des défis sécuritaires routiers dans la région. À 10h41, les équipes de la Protection Civile de la daïra de Telagh sont intervenues sur la Nationale n°13, à l'entrée de la commune de Tighalimatt, suite à une collision frontale d'une violence inouïe impliquant deux véhicules de tourisme. Cet impact dévastateur a rapidement révélé l'ampleur du drame : six hommes, âgés de 38 à 66 ans, ont été retrouvés incarcérés et gravement blessés. Les secouristes, déployés avec une efficacité remarquable, ont procédé à la désincarcération et à la stabilisation des victimes, dont le pronostic vital, pour certaines, demeure réservé. Après des soins d'urgence prodigués sur place, les blessés ont été acheminés vers le service des urgences de l'hôpital «Hadjidi Aïssa» à Telagh où ils recevront les soins nécessaires. Cet accident met en exergue les conséquences souvent dévastatrices des collisions à haute énergie et la nécessité impérieuse de respecter les distances de sécurité et les limitations de vitesse. Quelques heures plus tard, à 14h03, un second appel d'urgence a alerté l'unité secondaire de la Protection Civile de la daïra de Moulay Slissen. L'incident s'est produit sur la Nationale n°95, un axe routier crucial reliant Moulay Slissen et Sidi Ali Ben Youb. Il s'agissait d'une sortie de route, suivie d'un renversement de véhicule de tourisme. Bien que les dommages matériels aient été significatifs, les circonstances exactes de l'accident restent à élucider. Il a été confirmé qu'une femme a été blessée lors de cet événement. Cependant, à l'arrivée des secours, la victime avait déjà été transportée vers une structure médicale, vraisemblablement par des tiers ou un véhicule privé. Les informations relatives à son état de santé et à son lieu d'admission n'ont pas encore été divulguées. Ces deux événements tragiques, survenus dans un laps de temps restreint et à proximité géographique, réaffirment avec force que la sécurité routière n'est pas une fatalité, mais bien un défi sociétal exigeant une vigilance constante et une responsabilisation collective et individuelle. Au-delà des statistiques, chaque accident représente une déchirure humaine, avec des conséquences souvent irréversibles pour les victimes et leurs familles. Les enquêtes sont en cours afin de déterminer les causes précises de ces drames. Vitesse excessive, inattention, non-respect du code de la route, défaillance technique ou facteurs environnementaux – l'analyse méticuleuse de chaque paramètre est essentielle pour comprendre et prévenir de futurs incidents. La sensibilisation continue des conducteurs, le renforcement des contrôles routiers et l'amélioration des infrastructures demeurent les piliers fondamentaux d'une politique de sécurité routière efficace, visant à réduire la sinistralité et à épargner des vies. Ces tragédies interpellent l'ensemble de la société. La route est un espace partagé qui impose le respect mutuel et une prudence inébranlable. Puissent ces rappels douloureux servir de catalyseur à une prise de conscience collective et individuelle afin que de telles journées sombres ne se reproduisent plus sur nos axes routiers.

Victime d'un accident de la route

Une femme évacuée par hélicoptère d'El Bayadh vers Sidi Bel-Abbès

L'Algérie, à l'instar des nations soucieuses de l'optimisation de leurs systèmes de santé, a stratégiquement renforcé les capacités d'intervention de sa Protection Civile, notamment en matière d'évacuation médicale hélicoptérée. Un événement récent, survenu ce matin, cristallise l'efficacité et la pertinence de cette orientation, soulignant le rôle désormais indispensable des moyens aériens dans la chaîne des secours et des soins. L'opération a consisté en l'évacuation aérienne d'une femme de 49 ans, victime d'un accident de la circulation en série, survenu la nuit précédente. Grièvement blessée, la patiente a été transportée par hélicoptère médicalisé depuis la wilaya d'El Bayadh, une région caractérisée par son éloignement des grands centres urbains, vers le Centre Hospitalier Universitaire (CHU) «Abdelkader Hassani» de Sidi Bel-Abbès. Cette infrastructure de référence est reconnue pour sa capacité à gérer des cas médicaux complexes, nécessitant une expertise et des équipements de pointe. L'intervention, menée avec une précision remarquable, a mis en lumière la valeur ajoutée intrinsèque de l'hélicoptère médical d'urgence. L'hélicoptère, spécifiquement configuré et équipé de matériel médical de réanimation et de surveillance, a permis un transport non seulement rapide mais également sécurisé. Une équipe médicale qualifiée a supervisé l'ensemble de l'opération, prodiguant les premiers soins et assurant la stabilisation constante de l'état hémodynamique et respiratoire



de la patiente durant le vol. Cette évacuation, loin d'être un cas isolé, illustre les bénéfices substantiels qu'offrent les moyens hélicoptérés dans le contexte de l'urgence médicale, à savoir la réduction drastique des délais de transport. La configuration des hélicoptères médicalisés permet le maintien d'une surveillance continue et la dispensation de soins intensifs en vol, garantissant la stabilité du patient et une gestion proactive de toute dégradation de son état clinique avant l'admission hospitalière et une équité territoriale nivelant les disparités d'accès aux soins d'urgence entre les zones urbaines denses et les régions rurales ou enclavées ; ainsi, l'évacuation hélicoptérée concourt à une distribution plus juste et plus équitable des services de santé d'urgence sur l'ensemble du territoire national. L'incident d'El Bayadh et son dénouement positif confirment la nécessité de consolider et d'élargir la stratégie nationale d'inté-

gration des moyens aériens au sein du dispositif global de secours et de soins. Cette feuille de route devrait s'articuler autour de plusieurs axes fondamentaux, à savoir poursuivre l'acquisition d'une flotte d'hélicoptères médicalisés de dernière génération et investir massivement dans la formation continue des équipages médicaux et paramédicaux spécialisés en médecine d'urgence aéroportée, instaurer des protocoles de communication et de coordination encore plus fluides et harmonisés entre la Protection Civile, les Services d'Aide Médicale Urgente (SAMU), les établissements hospitaliers et l'ensemble des acteurs de la chaîne de secours. La mise en place d'une plateforme numérique centralisée de gestion des urgences pourrait rationaliser considérablement cette coordination, informer et éduquer le grand public sur l'existence, le rôle et les modalités d'activation de ces moyens d'urgence.

Commémoration du 63ème anniversaire de la police

La ville de Sidi Bel-Abbès a vibré, ce mercredi 22 juillet 2025, au rythme d'une célébration empreinte de solennité et de reconnaissance, marquant le 63e anniversaire de la création de la Police Algérienne. Une date emblématique, résonnant avec la fondation de cette institution en 1962, qui symbolise un parcours jalonné d'engagement indéfectible et de service à la nation. La cérémonie qui s'est déroulée au sein de la 9e Unité Républicaine de Sécurité, a été placée sous le thème évocateur : « Fierté d'appartenance, professionnalisme dans l'action... fidélité au serment des martyrs ». L'événement a bénéficié de la présence distinguée des autorités locales civiles et militaires dont le premier responsable de l'exécutif de la wilaya, M. Kamel Hadji, et le Chef de la Sûreté de wilaya, soulignant l'importance accordée à cette institution, pilier de la sécurité nationale. Devant une assemblée composée des membres de la commission de sécurité, des autorités civiles, militaires et judiciaires, le chef de la Sûreté de wilaya a tenu à rendre un vibrant hommage à ses éléments, tous grades confondus, pour leur dévouement et leur sacrifice au service de la patrie et des citoyens. Dans son discours, lu au nom du Directeur Général de la Sûreté Nationale, il a été souligné que cet anniversaire revêt une profonde signification, constituant un témoignage

éloquent du processus d'édification de l'État algérien, qui a pu, grâce aux immenses sacrifices consentis par ses enfants, forger sa gloire éternelle. Le professionnalisme, le courage et le dévouement des policiers, qui agissent souvent au péril de leur vie pour la défense des valeurs sacrées de la nation et la protection des citoyens, ont été mis en exergue. Leur capacité à instaurer l'ordre et la sécurité a permis



de gagner la confiance de la population et ils poursuivent sans relâche leur lutte contre la criminalité organisée. Le discours a également évoqué le chemin parcouru par la Sûreté Nationale qui a su s'adapter aux changements survenus dans le pays et aux exigences sécuritaires contemporaines. Les activités quotidiennes de la police pour avorter tout acte criminel ont été saluées et la mobilisation constante et la vigilance des forces de l'ordre pour assurer la sécurité du citoyen et la protection de ses biens ont été réaffirmées.

Un hommage particulier a été rendu aux nombreux policiers et cadres décédés en accomplissant leur devoir. La célébration a été l'occasion de présenter un reportage détaillé sur les activités des différents services de la police et les missions qui leur sont dévolues. Le moment fort de la journée a été la cérémonie de remise de grades à un nombre significatif d'éléments de la police. Ce moment symbolise la reconnaissance du mérite et de l'avancement professionnel, incarnant la progression continue et la montée en compétence au sein des rangs de la Sûreté Nationale. Par ailleurs, des cadeaux et trophées ont été remis aux éléments de la police ayant remporté des médailles lors de compétitions nationales, mettant en lumière l'engagement de la police algérienne non seulement sur le terrain de la sécurité, mais aussi dans la promotion des valeurs d'effort, de discipline et de dépassement de soi. La journée a également été l'occasion de rendre un vibrant hommage aux employés de la Sûreté Nationale admis à la retraite. Ces figures emblématiques, ayant dédié une vie de labeur et de sacrifice au service de la patrie, ont été saluées pour leurs efforts inlassables et leur dévouement exemplaire, tout au long de leur carrière professionnelle. Leurs parcours, empreints de rigueur et d'intégrité, constituent une source d'inspiration pour les générations futures.

Jeux scolaires Africains (Algérie-2025) Sétif à l'heure africaine

La ville de Sétif s'est mise à l'heure africaine à quelques jours du coup d'envoi des compétitions des 1ers Jeux scolaires africains (JSA-2025) que l'Algérie accueille du 26 juillet au 5 août, dans les villes de Constantine, Annaba, Sétif et Skikda.

Capitale des Hauts plateaux où se dérouleront 5 disciplines, en l'occurrence le badminton, la natation, le basket-ball, le kung fu wushu et le taekwondo, a mis, sous l'impulsion de la direction de la jeunesse et des sports (DJS), les bouchées doubles pour que les enceintes désignées pour le déroulement des épreuves, l'hébergement et la restauration des athlètes soient fin prêtes. C'est aux badistes (pratiquants du badminton) qu'échoira l'honneur d'étrener les jeux à Sétif, dans la matinée de dimanche 27 juillet, à la salle Mokhtar-Aribi d'Ain Arnat (5 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya), avec le tour préliminaire par équipe mixte, en attendant les finales prévues jeudi 31 juillet. Les Nageurs et nageuses entreront en lice, le lendemain (28 juillet), dans toutes les spécialités (du 50 m au 800 m en passant par les relais) et ce, jusqu'au 1er août, ainsi que les athlètes du kung fu wushu (jusqu'au 30 juillet) et du taekwondo jusqu'aux finales programmées pour le 4 août. Les délégations d'une vingtaine de pays continuaient encore, jeudi, à affluer à Sétif, en attendant l'arrivée d'autres, aujourd'hui (jeudi), à l'image des Egyptiens et Tunisiens. Pour rappel, la ville



de Sétif accueillera, au total, 407 athlètes (représentant 29 pays sur les 50 nations participant à ces jeux) dont environ 200 sportifs sont déjà sur place, aux couleurs de 20 pays.

Morceli et Boulmerka désignés ambassadeurs de la 1ère édition
Les champions olympiques algériens, Noureddine Morceli et Hassiba Boulmerka, ont été désignés ambassadeurs de la première édition des Jeux Africains scolaires (JAS), prévue du 26 juillet au 5 août, dans les villes de Constantine, Annaba, Sétif et Skikda, a indiqué mercredi un communiqué de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA). Les deux athlètes auront, entre autres, pour mission de rendre des visites d'encouragement aux délégations africaines dans les villes d'Annaba, Constantine, Skikda et Sétif, ce qui permettrait aux athlètes participants ainsi qu'à la jeunesse algé-



rienne et africaine de s'inspirer de leur carrière exemplaire, peut-on lire dans le communiqué de l'instance africaine. Morceli, né le 28 février 1970 à Sidi Akkacha dans la wilaya de Chlef, conseiller en sport au sein de l'université River Side Californie (éducation physique), ancien champion olympique et quadruple champion du monde sur 1500 mètres. Il a également à son actif sept records du monde (cinq en plein air et deux en salle) sur des distances allant du 1500m au 3000m. Il avait également occupé le poste de Secrétaire d'Etat chargé du sport d'élite en janvier 2020. De son côté, Hassiba Boulmerka, occupe le poste de vice-président du Comité olympique et sportif algérien (COA). Elle avait offert à l'Algérie, lors des Jeux-1992 de Barcelone, sa première médaille d'or olympique sur 1500 m. Elle compte également deux titres mondiaux remportés en 1991 (Tokyo) et 1995 (Goteborg).

1ère édition des Jeux Africains scolaires

1.700 athlètes, dont 700 filles attendus en Algérie

Un total de 1700 athlètes (1000 garçons et 700 filles) sont attendus en Algérie pour prendre part à la première édition des Jeux Africains scolaires (JAS), prévue du 26 juillet au 5 août 2025, dans les villes de Constantine, Annaba, Sétif et Skikda, selon le Comité d'organisation national. En plus du nombre d'athlètes inscrits pour prendre part aux compétitions, les JAS enregistreront la présence de quelques 2500 délégués, les 27 membres de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), les représentants des 50 Comités nationaux olympiques (CNO) et leurs secrétaires généraux, en plus des juges, arbitres et autres officiels, a ajouté la même source. La commission technique, chargée de la programmation et de la gestion des compétitions, a décidé de retirer de la programmation générale des compétitions, quatre disciplines car le nombre d'athlètes ou disciplines inscrits est insuffisant pour garantir leur bon déroulement. Il s'agit des disciplines de volleyball, Breaking, skateboard ou Planche à roulettes et le BMX. Le millier d'athlètes engagés - avec en tête l'Algérie, forte de plus de 400 athlètes (la plus grande délégation) - sont répartis sur 21 disciplines sportives: l'athlétisme (avec un total de 263 athlètes/129 garçons et 134 filles), le Basket 3x3 (115 joueurs dont 41 filles), le Beach canoë (19 joueurs dont 6 filles), le beach Rowing (31 athlètes dont 15 filles), la boxe (70 pugilistes dont 24 filles), le cyclisme (55 athlètes dont 21 filles),

l'escrime (93 athlètes dont 43 filles), le judo (117 athlètes dont 55 filles), le tennis (43 joueurs dont 20 filles) et la lutte (75 athlètes dont 23 filles) et le football (177 joueurs garçons). Les tournois de ses disciplines auront lieu dans des sites de compétition à Annaba. Les compétitions de Gymnastique artistique (28 athlètes dont 19 filles), Tennis de table (25 pongistes dont dix filles), Equestre (49 athlètes dont 21 filles), et une partie du tournoi de football, seront domiciliées à Constantine. La ville de Skikda abritera les tournois de Beach volley (42 joueurs dont 20 filles) et de Handball (97 joueurs dont 41 filles), alors que les sites sportifs de la ville de Sétif abriteront les disciplines: Basketball 5x5 (75 joueurs dont 21 filles), le Badminton (73 joueurs dont 38 filles), le Kung Fu Wushu (44 combattants dont 16 filles), la Natation (115 athlètes dont 58 filles), le Taekwondo (92 athlètes dont 45 filles). Concernant la présence des pays par discipline, l'athlétisme arrive en tête avec 38 nations représentées, suivi du judo (28 pays), basket 3x3 (21 nations), natation et taekwondo (19 nations chacun). Viennent ensuite : le Tennis et le Tennis de Table (15 pays), la Boxe, Badminton et (14 pays), le Cyclisme, l'Escrime et le Beach Volley (11 pays), la Lutte (10 pays), le Football (9 pays), le Beach Canoë, l'Equitation et le Kung Fu Wushu (8 pays), la Gymnastique artistique (6 nations), le Beach Rowing, le Handball et le Basket 5x5 (5 nations). Les premières délégations sont déjà à pied d'œuvre sur leur lieu d'hébergement de la compé-

tition, en attendant l'arrivée des officiels et des personnalités sportives invitées pour honorer de leur présence ces joutes de la jeunesse africaine et voir de visu ses potentialités sportives et détecter les jeunes talents de demain. Ces joutes de la jeunesse africaine devraient être largement couvertes par la presse nationale et continentale. La cérémonie d'ouverture est prévue le samedi 26 juillet en soirée à Annaba. Selon les organisateurs, 303 demandes d'accréditation de la presse nationale et 48 pour la presse étrangère ont été validées. Ce nombre pourrait augmenter à l'approche de l'événement. Placés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ces Jeux sont une initiative conjointe de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et de la Fédération internationale du sport scolaire (ISF), concrétisée suite à une convention signée lors des Jeux olympiques de Paris 2024. Cette première édition des JAS vise à devenir un levier de promotion du sport scolaire en Afrique et une plateforme d'échange entre jeunes du continent. Selon l'ACNOA, ces Jeux incarnent une vision ambitieuse: offrir à la jeunesse africaine une vitrine d'excellence sportive et culturelle. Ils constituent un véritable tremplin pour les champions africains de demain. Le choix de l'Algérie comme pays hôte repose sur son expérience dans l'organisation d'événements sportifs majeurs, ses infrastructures modernes et sa capacité d'accueil.

Ultime semaine de préparation avant le CHAN

EN: Le groupe désormais au complet

Toujours en stage au CTN de Sidi Moussa en perspective du Championnat d'Afrique des Nations, les Verts entament la dernière semaine de préparation avant de s'envoler pour l'Ouganda. Des vingt-huit éléments retenus en premier lieu pour entamer le stage, deux noms ont sauté dans la soirée du mardi, à savoir celui du milieu de terrain du CRB Raouf Benguit, qui entrainerait une pubalgie ainsi que celui l'attaquant de la JSK Redaoune Berkane. Avec 26 joueurs au Centre Technique National de Sidi Moussa, les Verts poursuivent depuis leur préparation avec intensité en prévision, justement, de l'imminente phase finale du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN 2024), prévue du 2 au 30 août en Tanzanie, au Kenya et en Ouganda. La journée de mardi a été marquée par un travail soutenu, fera à ce sujet remarquer la cellule de communication de la FAF, avec deux séances d'entraînement inscrites au programme du staff technique: la première en salle alors que la seconde a eu lieu sur l'un des terrains du CTN, le tout dans un esprit d'engagement total de la part des joueurs. La séance de l'après-midi a enregistré l'arrivée de l'attaquant Aymen Mahious, autorisé par le staff à manquer le début du regroupement afin de régler sa situation contractuelle au moment où Ayoub Ghezala et Mohamed Benkhemassa ont suivi un travail spécifique en marge du groupe. Les Verts avaient, aussi, une séance vidéo assez spéciale au cours de laquelle ils ont suivi la rencontre amicale entre l'Ouganda à la Tanzanie, dans le but «d'observer et d'analyser le niveau de leur adversaire de la première journée du CHAN», notera ladite source fédérale. Après l'annulation des deux répliques amicales prévues face à la RD Congo, le drover Madjid Bougherra a programmé pour la journée de ce jeudi un match d'application entre les joueurs. Le staff technique a réparti l'effectif en deux équipes qui se sont affrontées pendant 50 minutes dans une ambiance dynamique et engagée. Cette opposition a permis de jauger la condition physique des joueurs et d'évaluer leur assimilation des consignes tactiques. Six éléments ont été exemptés de cette séance, étant soumis à un programme d'entraînement spécifique. Souligons, enfin, que Naoufel Khacef a rejoint le stage des Verts ce jeudi. Il suit une préparation physique intensive afin d'optimiser sa forme. Le groupe est désormais au complet, et ce, pour la première fois depuis le début du rassemblement.

Rachid BELARBI

Equitation (saut d'obstacles) Début des épreuves de présélection de l'équipe nationale à Oran

Les épreuves de présélection de l'équipe nationale de saut d'obstacles ont débuté, jeudi, au centre équestre "Monté Cristo" d'Oran, avec la participation d'une vingtaine de cavaliers seniors en présence de l'entraîneur de l'équipe nationale, le belge Gilles Murigneux, a-t-on appris du directeur du centre, Zineddine Ait Youcef. Ces épreuves qualificatives visent à retenir les meilleurs cavaliers et cavalières en vue de constituer la liste finale de l'équipe nationale appelé à représenter l'Algérie lors des prochaines compétitions internationales, notamment les jeux de la Solidarité islamique au mois de novembre prochain à Riyadh en Arabie Saoudite et les jeux Méditerranéens en 2026 en Italie. "Ces stages de présélection ont pour objectif de dessiner le projet sportif de chaque cavalier, dans la perspective de concourir en équipe nationale", a expliqué Gilles Murigneux, se félicitant des excellentes conditions de travail qu'offrent le centre équestre "Monté Cristo". Ce deuxième stage de présélection de deux week-ends, est organisé par la Fédération équestre Algérienne (FEA), qui a fait appel dans le cadre de la préparation de l'équipe nationale aux prochaines échéances internationales, à un vétérinaire expert de la Fédération équestre internationale (FEI), accompagné de praticiens algériens.

La science a parlé

Cette boisson aide à réduire les risques de cancer du foie

Une étude japonaise avance qu'une boisson très populaire pourrait jouer un rôle préventif contre le cancer du foie. Que dit vraiment la science ?

Cette maladie grave, qui se développe généralement sur un foie déjà fragilisé par une cirrhose, s'accompagne de symptômes peu spécifiques : fatigue persistante, perte de poids, douleurs abdominales diffuses... Selon une récente publication, des chercheurs japonais se sont penchés sur un geste du quotidien qui pourrait, à long terme, faire toute la différence.

Cancer du foie : des pistes sérieuses du côté du mode de vie Tabac, alcool ou encore alimentation déséquilibrée... les facteurs de risque du cancer du foie sont bien connus. Ce que l'on sait moins, c'est que certains ajustements simples dans le quotidien pourraient aider à prévenir les atteintes hépatiques chroniques. Dans cette optique, des scientifiques de l'université et de l'hôpital d'Hiroshima ont étudié les différences entre des tissus sains et ceux de patients atteints d'un carcinome hépatocellulaire.

L'objectif est de comprendre les mécanismes qui favorisent ou freinent l'apparition du cancer du foie. C'est dans cette comparaison que les chercheurs ont repéré un élément intrigant : certaines substances pourraient "inverser" les "voies de dérèglement" observées dans les tissus malades. Une piste à la fois simple et prometteuse, qui s'invite directement dans nos tasses.

Les scientifiques japonais ont identifié dans leur étude une molécule naturelle présente dans le thé vert : les catéchines. Ces dernières auraient le potentiel de réduire l'inflammation hépatique, notamment celle liée à des pathologies comme la stéatose hépatique non alcoolique. Mieux encore, cette boisson aiderait à réguler le métabolisme des lipides, limitant ainsi leur accumulation dans le foie.

Mais ce n'est pas la première fois que le thé vert attire l'attention dans ce domaine. En 2017, une autre étude avait déjà établi un lien statistique entre la consommation quotidienne de cette boisson et une baisse de 4 % du risque de développer un cancer du foie. L'échantillon observé comparait les buveurs réguliers à ceux qui n'en consommaient pas du tout.

Pour bien dormir en été

"Cette plante est l'une des plus efficaces" affirme une pharmacienne

Une pharmacienne recommande cette plante "de grand-mère" pour un endormissement plus rapide et un sommeil plus réparateur... La phytothérapie propose toute une panoplie de solutions douces pour combattre l'insomnie :

la passiflore à l'aubépine, de la mélisse au houblon, les plantes qui favorisent un endormissement rapide et un sommeil réparateur sont nombreuses !

DES EFFETS CALMANTS CONNUS DEPUIS L'ANTIQUITÉ

Dans une vidéo récemment mise en ligne sur Instagram, le Dr. Tuglma (qui est docteure en

pharmacie) braque les projecteurs

Pour celles et ceux qui ne seraient pas rebutés par l'odeur, l'encyclopédie Vidal conseille des tisanes : "la valériane est alors utilisée à raison de 2 à 3 g de poudre (une cuillerée à café) par tasse d'eau bouillante, et il est recommandé d'en prendre 2 à 3 tasses par jour, dont 1 dans l'heure qui précède le coucher." Bonne nouvelle : la valériane n'est pas très compliquée à cultiver en pleine terre (dans le jardin) ou en pot (sur un rebord de fenêtre, par exemple) !

UNE PLANTE EFFICACE CONTRE LES INSOMNIES LIÉES À L'ANXIÉTÉ

La valériane est-elle vraiment efficace pour trouver le sommeil ? Oui. "L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) considère la valériane comme un sédatif léger, efficace surtout lorsque l'insomnie est liée à l'anxiété, avec un effet reconnu sur la qualité du sommeil, notamment les phases légères" mentionne le Dr. Tuglma.

L'Agence européenne du médicament (EMA), quant à elle, "reconnait un usage scientifiquement bien établi pour soulager la tension nerveuse légère et les troubles du sommeil, réservé aux adultes et enfants de plus de 12 ans".

Attention : "naturel" ne signifie pas "sans risque pour la santé" – et la valériane présente aussi quelques contre-indications, notamment en cas d'épilepsie. Demandez toujours conseil à votre pharmacien avant de tester un remède de phytothérapie...

recommande le Dr. Tuglma.



RADIS OU CONCOMBRE

Quel est le plus sain pour l'apéritif ?



Radis et concombre sont les vedettes des apéritifs légers et croquants. Riches en eau, pauvres en calories et riches en nutriments, ils ont chacun leurs atouts. Plutôt que de choisir, pourquoi ne pas les associer ? Zoom sur ce duo gagnant pour un apéritif frais et équilibré.

« Avec sa teneur de 96% en eau, le concombre est le légume rafraîchissant de l'été par excellence !

Le radis le suit de près car il contient 94% d'eau », informe Alexandra Retion, diététicienne-nutritionniste à Paris, co-fondateur de Sisu Spirit*. Ils nous aident à nous hydrater lorsqu'il fait chaud voire très chaud. Comme ils nécessitent une bonne mastication, ils sont également rassasiants en plus d'être très peu caloriques.

« En plus, ils sont tous deux très faciles à préparer », souligne notre experte. Difficile donc de les départager !

DES BIENFAITS NUTRITIONNELS DIFFÉRENTS À ASSOCIER !

Autre avantage du concombre : si vous enlevez la peau et les pépins, il se digère très bien. « Ce légume est riche en potassium, ce qui est excellent pour l'équilibre acido-basique et la régulation de la tension artérielle », ajoute Alexandra Retion. Le concombre a également un léger effet détox dû à sa teneur

importante en eau et en potassium.

Côté radis, celui-ci offre des antioxydants, indiqués par sa couleur rouge, qui protègent les cellules du stress oxydatif et peuvent réduire le risque de maladies chroniques. Il a un petit goût piquant qui stimule la digestion et contient plus de vitamine C que le concombre.

« Le radis contient un peu plus de fibres que le concombre, ce qui est intéressant pour être plus facilement et rapidement à satiété », indique Alexandra Retion. En outre, les fibres permettent de diminuer l'index glycémique d'un apéritif. Vous l'aurez compris, le mieux est de proposer les deux pour varier les saveurs et bénéfices !

Vous pouvez proposer un plateau de crudités avec des radis entiers, des concombres en lamelles, des bâtonnets de carotte, des tomates cerise, des courgettes en lamelles. Cela permet de bénéficier d'un panel plus large de nutriments et phytonutriments et de stimuler les papilles grâce à la diversité des textures, couleurs et saveurs.

Un avion d’Air India quitte la piste après son atterrissage, trois pneus éclatent

Une enquête a été ouverte en Inde, ce lundi 21 juillet, après la sortie de piste d'un avion d'Air India, à l'aéroport de Mumbai. De fortes pluies seraient responsables de l'incident, dans lequel personne n'a été blessé. Un avion de la compagnie Air India a fait une sortie de piste après avoir atterri à l'aéroport de Mumbai (Inde), dans la matinée du lundi 21 juillet 2025. D'après The Times of India, l'appareil, un Airbus A320, a dérapé sur la piste arrivant jusqu'à une zone non goudronnée, puis une voie de circulation avant de s'immobiliser. L'avion a ensuite pu rouler jusqu'à une place de stationnement. Trois pneus ont éclaté, et l'avion a également subi des domma-

ges au niveau de son capot moteur, probablement à cause d'un contact avec des débris ou un terrain meuble lors de la sortie de piste. Des vérifications sont en cours « Le vol AI-2744, reliant Kochi à Mumbai le 21 juillet 2025, a subi de fortes pluies à l'atterrissage, provoquant une sortie de piste, a indiqué un porte-parole d'Air India. L'avion a roulé sans encombre jusqu'à la porte d'embarquement, et tous les passagers et membre d'équipage ont débarqué. » Une enquête a été ouverte par la Direction générale de l'aviation civile après que « l'avion a été immobilisé au sol pour subir des vérifications ». « La sécurité des passagers et de l'équipage reste notre priorité absolue », a rappelé la com-

pagnie aérienne indienne.

LACOMPAGNIERÉCEMMENT IMPLIQUÉE DANS UN CRASH

Le 12 juin 2025, un Boeing 787 de la compagnie indienne s'est écrasé peu après son décollage de l'aéroport d'Ahmedabad. 260 personnes sont mortes dans le crash, un seul homme a survécu. Ces derniers jours, la santé mentale du pilote a été pointée du doigt. Dépressif, cet homme expérimenté de 56 ans, est soupçonné d'avoir volontairement coupé les moteurs de l'avion. Selon une note interne d'Air India, l'inspection des interrupteurs d'alimentation en carburant des Boeing 787 de la compagnie, mis en cause après l'accident, n'a révélé aucune anomalie.

Etats-Unis

Un enfant de 4 ans attaqué par un puma dans un parc national

Un enfant de quatre ans a été grièvement blessé après avoir été mordu par un puma dans le parc national Olympique, dans l'Etat de Washington, dimanche, rapporte ABC News. Les faits se sont déroulés en milieu d'après-midi, près du secteur très fréquenté de Victoria Overlook, sur le site de Hurricane Ridge. Selon un communiqué du National Park Service (NPS), le jeune enfant marchait avec sa famille sur un sentier populaire lorsque le félin, identifié comme étant un puma muni d'un collier GPS, a surgi et l'a attaqué. Immédiate-

ment alertés, les secours et les équipes du parc ont évacué l'enfant par hélicoptère vers un centre hospitalier à Seattle. L'enfant est actuellement pris en charge, et aucune information permettant de l'identifier n'a été communiquée afin de préserver sa vie privée. L'attaque a été signalée aux rangers vers 15h15. Une opération de recherche a aussitôt été lancée pour localiser le prédateur. Un chien pisteur a été mobilisé en renfort dans l'après-midi. Le félin a été retrouvé peu après, mais ce n'est que le lendemain matin, lundi 21 juillet, que les agents du parc ont pu

procéder à sa mise à mort, comme l'a confirmé le NPS. « Il n'existe plus de menace pour le public », a assuré l'agence fédérale dans son communiqué. Notre dossier sur les Etats-Unis Le National Park Service rappelle que les attaques de félin contre des humains sont particulièrement rares. Ces animaux, solitaires et discrets, évitent habituellement toute interaction avec l'homme. Leur comportement agressif fait donc l'objet d'une attention particulière des autorités en charge de la protection des visiteurs comme de la faune sauvage.

Comment une bactérie est parvenue à changer du plastique en paracétamol ?

Grâce à une modification génétique d'une bactérie, des chercheurs de l'Université d'Édimbourg sont parvenus à trouver une nouvelle façon de recycler les plastiques PET. Dans l'optique d'atténuer les effets environnementaux des déchets plastiques, des chercheurs de l'Université d'Édimbourg sont parvenus à transformer du plastique PET en paracétamol, et ce grâce à une bactérie. Une nouvelle manière de recycler les bouteilles en plastiques La pollution plastique est un réel problème, créant de véritables îles de déchets dans nos océans, menaçant la faune et la flore mondiale et se retrouvant même dans nos organismes via les microplastiques. Ainsi, chaque méthode innovante permettant de recycler le plastique et surtout de limiter son impact sur l'environnement est bonne à prendre.

Le paracétamol est lui aussi source de pollution. En effet, ce médicament, parmi les plus utilisés au monde pour combattre la douleur et la fièvre, est produit à base de dérivés du pétrole via des techniques polluantes. Or, les bouteilles usagées en plastique PET sont également issues du pétrole. Le plastique PET, ou polytéréphthalate d'éthylène, est utilisé pour conditionner 70 % des boissons gazeuses, des jus de fruits, des boissons diluables et de l'eau en bouteille. Celui-ci se montre léger, durable, sûr et possède en plus une empreinte carbone plus faible que d'autres matériaux. Ainsi, le PET est le plastique le plus recyclable au monde. Ainsi, des chercheurs de l'université d'Édimbourg ont eu une idée plutôt insolite mais innovante pour le recyclage de ces fameux plastiques PET : transformer ce plastique en paracétamol. D'après une publication parue dans la revue Nature Chemistry

à la fin du mois de juin, leur pari semble réussi !

UN PARI RÉUSSI GRÂCE À UNE BACTÉRIE

Afin de réussir cette expérience, les scientifiques ont modifié génétiquement des bactéries E. coli afin que celles-ci synthétisent des molécules dites « PABA », ou acide para-aminobenzoïque, un acide aminé phénolique. Ces molécules ont ensuite digéré le plastique grâce à une réaction chimique pour finalement obtenir du paracétamol. Ainsi, cette expérience réussie ouvre la voie à de nouvelles techniques de recyclage de déchets à base de plastique, notamment pour les plastiques PET, qui sont donc utilisés pour les bouteilles mais également pour les films (revêtements, couvertures de survie, emballages,...), les fibres textiles, les cartes format « carte de crédits », les impressions 3D et même des prothèses cardiovasculaires !

SOCIÉTÉ | 13

Orléans

Ils découvrent un abri anti-bombes sous une école primaire

En effectuant des travaux de végétalisation d'une école primaire, des ouvriers sont tombés sur une sorte de bunker de la Seconde Guerre mondiale sous la cour de l'établissement. La municipalité d'Orléans profite des vacances scolaires pour effectuer des travaux dans ses écoles. De gros travaux parfois, comme ceux consistant à végétaliser la cour de l'école primaire des Aydes. Et c'est en faisant sauter le revêtement bitumé que des ouvriers ont découvert dans le sous-sol une étrange et immense cavité. Selon Ici Loiret, il s'agit d'un abri anti-bombardements datant de la Seconde Guerre mondiale. Les ouvriers sont d'abord tombés sur un trou, mis au jour après qu'ils ont fait sauter l'ancien revêtement. Un petit trou de forme carrée, mais particulièrement profond puisqu'il descendait à 8 m sous terre. Au fond, une cavité plus grande encore, représentant environ 10.000 m3 selon nos confrères, et descendant jusqu'à 12 m de profondeur. Un mystère au premier abord, assez rapidement élucidé après que des fonctionnaires municipaux ont retrouvé dans les archives de la ville les plans de ce qui s'avère être un abri contre les bombardements. Les archives ont révélé que la construction de cette « organisation de défense passive » remontait aux années 1940, en pleine Seconde Guerre mondiale, et que l'endroit devait permettre de protéger 300 personnes des bombes allemandes, voire alliées. Sauf que, pour des raisons inconnues, l'abri n'a jamais été terminé. Faute de consolidation, il menace même de s'effondrer par endroits.

Un couple tué par un train en Espagne

Un drame s'est produit dimanche soir à quelques centaines de mètres de la gare de Castellanos de Moriscos, en Castille-et-León (Espagne). Selon le média local El Caso, un homme de 41 ans et une femme de 42 ans ont en effet été percutés peu avant minuit par un train Alvia reliant Madrid à Salamanque. Selon les premiers éléments de l'enquête, ce couple se trouvait sur les voies dans un secteur interdit à la circulation. La sous-délégation du gouvernement a toutefois précisé qu'il s'agissait d'une « zone facilement accessible ». Les corps, retrouvés en morceaux, ont été identifiés dans la matinée. Les blessures étaient telles que les secours, dépêchés sur place, n'ont pu que constater leur décès. Interrogé, le conducteur du train a expliqué avoir vu les deux victimes se débattre juste avant l'impact, ce qui a conduit la Guardia Civil à envisager l'hypothèse d'une dispute. L'enquête, toujours en cours, devra confirmer s'il s'agit d'un accident ou d'un geste volontaire. Selon nos confrères, le système Vio-Gén - qui recense les affaires de violences domestiques en Espagne - avait déjà mentionné ce couple. L'accident a provoqué l'arrêt du train pendant environ deux heures. Les passagers, informés de la situation, ont finalement pu atteindre leur destination avec près de trois heures de retard.

Quand les pompiers volent au secours d'une perruche

Les sapeurs-pompiers de Saint-Denis, à l'aide de la grande échelle, ont volé au secours d'une perruche en difficulté tout en haut d'une antenne relais. A leur arrivée à bord de la nacelle, l'oiseau a finalement pris son envol. Elle jabotait à tue tête depuis l'aurore, perchée tout en haut de l'antenne relais d'Orange, rue Emile Hugot à Saint-Denis. Posé sur un câble, l'oiseau aux reflets verts semblait prisonnier du pylône culminant à une quinzaine de mètres du sol. Alertés en fin d'après-midi, les sapeurs-pompiers de Saint-Denis ont envoyé une patrouille de reconnaissance. Dans l'impossibilité d'accéder à l'oiseau en détresse, il était décidé d'appeler à la rescousse la grande échelle, arrivée sur place peu après 16 heures. Très vite, la nacelle avec un homme à son bord était déployée dans les airs devant un parterre de riverains. L'oiseau, mis en alerte par les gyrophares de l'engin, se déplaçait pour se positionner sur une barre métallique. Tandis que le sapeur-pompier se trouvait au plus près de lui, l'oiseau lui faussait compagnie en prenant son envol vers 16h30. Il s'agissait d'une perruche verte à collier qui pourrait avoir échappé à son propriétaire.



2

05h00 TFou
10h00 Téléshopping samedi
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Reportages découverte
13h50 Grands reportages
15h10 Les Docs du week-end
16h50 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Petits plats en équilibre
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
19h55 Petits plats en équilibre
20h00 Météo
20h15 Le grand concours
21h20 Le grand concours
22h35 Le grand concours
00h30 Tirage de l'EuroMillions
00h35 Programmes de la nuit

11h00 Tour de France - Etape 20 : partie 1
12h00 Journal 13h00
12h20 Journal Météo Climat
12h25 C'est bon à savoir
12h35 Tour de France - Etape 20 : partie 3
15h35 Vélo Club
16h20 Cyclisme : Tour de France Femmes
19h00 Journal 20h00
19h30 20h30 l'été
19h55 Journal Météo Climat
19h58 Météo des plages
20h00 Image du jour : Tour de France
20h02 Sur la route du Tour
20h03 Ma maison de A à Z
20h05 Vestiaires
20h10 Fort Boyard
22h25 Fort Boyard
23h20 Les petits meurtres d'Agatha Christie
00h45 Ça commence aujourd'hui
01h35 Ça commence aujourd'hui



3

05h28 Hello Kitty : Super Style !
05h40 Les Croquemoutard
06h51 Les Croquemoutard
07h03 Un monde meilleur
07h50 Un monde meilleur
08h39 Un monde meilleur
09h25 L'Heureuse élue
10h54 Flippé
11h00 Jamel Comedy Club
11h33 Voyages au bout de l'effort
12h29 Sonic 3, le film
14h17 Le robot sauvage
15h56 Le monde magique de Jérôme Commandeur
16h20 Les Trois Mousquetaires :
18h11 Inspecteur Dupin
18h59 Samedi sports méca
19h33 Samedi sports méca
20h09 L'I.A. du mal
21h32 MaXXXine
23h16 Enterrement de vie de garçon
23h38 Fêlés
01h06 Paradis Paris
02h52 Assoiffé

11h20 ICI 12/13
11h55 Tour de France - Etape 20 : partie 2
12h45 Samedi d'en rire
13h50 Samedi d'en rire
14h45 Samedi d'en rire
15h35 Expression directe
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h55 Tout le sport
19h05 TLS Tour de France
19h30 Saveurs de saison
19h35 Cuisine ouverte
20h10 Meurtres à...
21h40 Meurtres à...
00h40 Journal Météo Climat
00h45 La bande son des années 90
02h40 La p'tite librairie
02h45 Enquêtes de région le mag



05h00 Incroyables transformations
05h50 Incroyables transformations
06h45 Absolutement stars
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h40 Cauchemar en cuisine
13h45 Cauchemar en cuisine
14h35 Cauchemar en cuisine
15h35 Cauchemar en cuisine
16h35 Cauchemar en cuisine
17h40 Cauchemar en cuisine
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h30 En famille
20h10 The Rookie : le flic de Los Angeles
20h55 The Rookie : le flic de Los Angeles
22h35 The Rookie : le flic de Los Angeles
23h20 Parcs d'attractions : ces familles hors normes aux commandes

10h15 Prédateurs et proies, un équilibre fragile
11h00 Prédateurs et proies, un équilibre fragile
11h45 Prédateurs et proies, un équilibre fragile
12h30 Noyade interdite
14h10 Blériot, l'épopée de l'aviation
15h55 Cuisines des terroirs
16h20 Invitation au voyage
17h05 L'île des Célèbes : La cérémonie funéraire du peuple Toraja
17h50 Arte reportage
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes samedi
19h55 Mésopotamie, la redécouverte des trésors d'Irak
21h25 Les Saxons, grands rivaux des Francs
22h55 Stocker l'énergie : Un défi technologique
23h00 Sultana's Dream
00h25 La mémoire de l'amour
02h15 Bosnie-Herzégovine
03h10 Unhappy

TÉLÉVISION

15



20h10

L'I.A. DU MAL



Curtis, employé dans une société d'ingénierie informatique, fait la découverte d'un nouvel assistant domestique, AIA, piloté par une intelligence artificielle révolutionnaire. En compagnie de son patron Marcus, il décide de tester cette technologie innovante dans le confort de son foyer. Alors que son épouse Meredith montre des réserves face à l'installation de cet appareil doté de micro-caméras, leurs enfants, Cal, Preston, et leur sœur Iris, une lycéenne, commencent à entrevoir les nombreux avantages offerts par AIA.

Acteur: John Cho (Curtis), Katherine Waterston (Meredith), Havana Rose Liu (Melody), Keith Carradine (Marcus).

20h10

3

MEURTRES À...



Après une longue absence de plusieurs années, Annabelle revient à Albi, sa ville natale, en compagnie de sa fille Pauline, âgée de 10 ans. Son retour est motivé par une récente affectation au poste de commissaire, faisant d'elle la première femme à diriger le commissariat local. Cette nouvelle semble loin de réjouir Marc, en attente de la même promotion. Au même moment, Albi est secouée par une série de meurtres : un vieil agriculteur est assassiné, avant qu'une assistante sociale subisse le même sort.

Acteur: Léonie Simaga (Annabelle Dalmasio), Bruno Debrandt (Marc Lemaire), Frédérique Kamatari.

22h24



THE ROOKIE : LE FLIC DE LOS ANGELES



Le jour de la Saint-Valentin, les agents de police sont conviés à un gala de charité. Tim Bradford et Lucy Chen recueillent les témoignages de personnes venues dénoncer leurs ex-conjoints lors d'un événement organisé à cette fin. En recherchant une jeune femme mexicaine qui n'a pas donné de nouvelles à son père depuis plusieurs jours, John Nolan et Celina Juarez tombent sur un dangereux criminel russe, Anton Petrovich, mais ils ne retrouvent pas la femme disparue chez lui.

Acteur: Nathan Fillion (John Nolan), Shawn Ashmore (Wesley Evers), Lisseth Chavez (Celina Juarez), Mekia Cox (Nyla Harper), Jenna Dewan (Bailey Nune).



ORAN

30|22

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h06
20h12
86%
34 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

26-18
29-14
30-20
47-29
30-22
43-29

Crise humanitaire à Ghaza

Les maladies risquent de se transformer en catastrophe mortelle

L'organisation internationale de secours "Oxfam" a déclaré que le taux des maladies transmises par l'eau dans la bande de Ghaza connaît une augmentation alarmante qui pourrait se transformer en "catastrophe mortelle". Dans un communiqué, elle a indiqué que "le refus délibéré de l'entité sioniste de permettre l'accès de l'aide humanitaire à Ghaza a conduit à une hausse notable des épidémies, entre 101 % et 302 % au cours des trois derniers mois". Elle a précisé que "les statistiques des maladies hydriques telles que la jaunisse aiguë, la diarrhée aqueuse et la diarrhée sanguinolente ont augmenté respectivement de 101 %, 150 % et 302 %". L'organisation a souligné que ces "maladies peuvent rapidement devenir mortelles en raison de la faim, de la difficulté à obtenir de l'eau potable, du manque d'abris et de soins médicaux". Rappelant que le blocus sioniste sur Ghaza a été accentué depuis le 2 mars dernier, Oxfam a ajouté que "ces chiffres, bien que graves, ne reflètent pas la réalité complète de la crise, puisque la majorité des quelque deux millions de Palestiniens du secteur, assiégés par l'état du siège, ont un accès extrêmement limité aux rares infrastructures sanitaires encore en fonctionnement".

Blocus sioniste sur Ghaza

Un quart des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition

Un quart des enfants âgés de six mois à cinq ans et des femmes enceintes et allaitantes examinés la semaine dernière dans les installations de Médecins sans frontières (MSF) à Ghaza souffrent de malnutrition, en raison du blocus imposé par l'entité sioniste à Ghaza, a dénoncé l'ONG vendredi. "L'utilisation délibérée de la faim comme arme de guerre par « l'entité Sioniste » à Gaza a atteint des niveaux sans précédent, les patients et les professionnels de santé souffrant eux-mêmes de la faim", a alerté MSF dans un communiqué. La coordinatrice de projet à la clinique MSF dans la ville de Gaza, Caroline Willemen, a expliqué qu'"ils enregistrent "désormais 25 nouveaux patients souffrant de malnutrition chaque jour". Dans cette clinique, le nombre de personnes souffrant de malnutrition a quadruplé depuis le 18 mai et le taux de malnutrition sévère chez les enfants de moins de cinq ans a triplé au cours des deux dernières semaines. "Il s'agit d'une famine délibérée, provoquée par l'occupation sioniste dans le cadre de la campagne génocidaire en cours. Affamer, tuer et blesser des personnes qui cherchent désespérément de l'aide est inacceptable", a dénoncé MSF. Depuis le 2 mars dernier, l'occupation sioniste a fermé tous les points de passage vers Ghaza, empêchant l'acheminement de nourriture, de médicaments et de l'aide humanitaire, et provoquant une catastrophe humanitaire sans précédent. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Ghaza s'élève à 1060 martyrs et 7207 blessés.

Pour empêcher les conflits

L'Algérie appelle à renforcer la diplomatie préventive

L'Algérie a appelé, jeudi depuis New York, par la voix de son représentant permanent adjoint auprès des Nations unies, Toufik Laid Koudri, au renforcement "substantiel" de la diplomatie préventive en vue d'apaiser les tensions croissantes et d'empêcher les conflits avant leur déclenchement. Dans son allocution lors d'un briefing au Conseil de sécurité consacré à la coopération entre l'ONU et l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. Koudri a souligné que les défis multiples et complexes auxquels sont confrontées la paix et la sécurité internationales dans le monde actuel "nécessitent une coopération plus profonde et plus stratégique", plaidant pour "le renforcement substantiel des capacités en matière de diplomatie préventive afin d'apaiser les tensions croissantes et d'empêcher les conflits avant leur éclatement, notamment dans les pays en développement, où les répercussions sont souvent dévastatrices". Dans ce cadre, le diplomate algérien a précisé que les capacités de l'OCI en matière de médiation régionale "constituent un atout précieux dont il convient de tirer profit pleinement", appelant à "une coopération accrue dans les domaines de la lutte contre le terrorisme, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix post-conflit, des domaines où les

besoins sont pressants (...)". Il a indiqué que l'Algérie, en tant que membre engagé au sein de l'OCI "attache une grande importance au partenariat entre l'ONU et l'OCI qui partagent un engagement commun envers les principes et les objectifs de la Charte des Nations unies". M. Koudri a également relevé que parmi les domaines jugés essentiels par l'Algérie pour faire avancer ce partenariat fondamental, figure "la valeur stratégique de la coopération" entre les deux organisations. Affirmant que l'Algérie considère la promotion du dialogue et de la tolérance comme un axe central du renforcement du partenariat entre les deux organisations, le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès de l'ONU a rappelé que l'OCI a été fondée en 1966, en réaction directe à l'attaque ayant provoqué l'incendie ravageur de la Mosquée Al-Aqsa, un acte qui n'était pas isolé, mais une agression provocatrice contre l'un des lieux les plus sacrés. Et d'ajouter: "Il est profondément regrettable que des décennies plus tard, les Palestiniens, quelles que soient leurs confessions, continuent de faire face à la haine, à la discrimination et à la privation systématique de leurs droits fondamentaux", réitérant l'appel de l'Algérie en faveur du "respect total de

leurs droits inaliénables, notamment leur droit à établir un Etat et à vivre dans la dignité, la liberté et la sécurité". Dans le même contexte, il a affirmé que "dans notre monde interdépendant, la promotion du dialogue interculturel et interreligieux n'est plus une option, mais une nécessité, soulignant que l'OCI et l'ONU "sont des alliés naturels en la matière". Le diplomate algérien a fait observer que cet engagement s'est clairement reflété dans la proclamation par l'Assemblée générale de l'ONU, du 15 mars comme Journée internationale de lutte contre l'islamophobie, à l'initiative du Pakistan, et dans la création d'un poste d'envoyé spécial de l'ONU chargé de la lutte contre l'islamophobie, précisant que ces démarches représentent "une reconnaissance collective de la nécessité de combattre toute forme de discrimination, à une époque marquée par la montée des discours d'exclusion et de division, qui suscitent de vives inquiétudes". En conclusion, le représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations unies a exprimé la conviction de l'Algérie que "le moment est venu d'insuffler davantage de dynamisme, de cohésion et d'ambition au partenariat entre l'ONU et l'OCI", afin de réaliser les objectifs communs de paix, de sécurité, de développement durable et de dignité humaine.

Aide humanitaire pour Ghaza

Contact perdu avec le navire Handala

Le service de presse de la "Flotille pour la liberté", un mouvement international de soutien à la Palestine, a indiqué jeudi soir avoir perdu le contact avec son navire qui transportait de l'aide humanitaire à Ghaza. "Nous avons perdu tout contact avec l'équipage du Handala", le bateau qui se dirige vers Ghaza, a indiqué le service de presse. "Les communications ont été brouillées et de nombreux drones aperçus dans les environs. Cela pourrait signifier qu'ils ont été interceptés ou attaqués", a ajouté le service de presse. Selon le site permettant de suivre en temps réel le Handala, le bateau se trouvait dans les eaux internationales face à l'Egypte, encore loin de Ghaza. Le bateau avait quitté, il y a une dizaine de jours, le port de Syracuse, en Sicile, avec une quinzaine de militants à bord. Cet ancien chalutier norvégien est chargé de matériel médical, de nourriture, d'équipement pour enfants et de médicaments. Cette initiative intervient envi-



ron deux mois après le départ du Madsen, un autre navire parti d'Italie le 1er juin pour "briser le blocus" sioniste à Ghaza. Le voilier avait alors à son bord 12 militants qui avaient été détenus trois jours après l'interception du navire, à environ 185 kilomètres à

l'ouest de la côte de Ghaza. Le bilan de l'agression génocidaire menée par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 59.587 martyrs et 143.498 blessés, ont indiqué jeudi les autorités sanitaires palestiniennes.

Nigeria

1,3 million de personnes menacées de famine

Environ 1,3 million de personnes sont menacées de famine au Nigeria. Ce qui signifie une crise humanitaire imminente, d'ici août prochain. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) lance une alerte urgente: dès août prochain, environ 1,3 million de personnes dans le nord-est du Nigeria pourraient être privées d'aide alimentaire vitale. Faute de financements suffisants, le PAM est contraint de suspendre ses opérations, une décision qui menace directement plus de 300 000 enfants de

malnutrition aiguë et met en péril la subsistance de 700.000 personnes déplacées. Margot van der Velden, Directrice régionale du PAM pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, a déclaré depuis le siège des Nations Unies à New York: «Nous avons épuisé nos ressources alimentaires et nutritionnelles». Elle a ajouté qu'à partir d'août, l'organisation devra «faire face à la douloureuse réalité de suspendre nos opérations dans le nord-est du Nigeria». La crise ne se limite pas au Nigeria. La responsable

onusienne a averti que l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et centrale fait face à des pénuries de financement critiques, forçant le PAM à réduire, voire suspendre, de nombreuses opérations, même dans les régions les plus fragiles du continent. La situation sécuritaire s'aggrave également. Le PAM a souligné une recrudescence des attaques de groupes armés dans le nord-est du Nigeria depuis le début de l'année, ce qui détériore davantage les conditions de vie dans les zones déjà touchées.